ASSEMBLEE GENERALE

23 MARS 2019

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

575, chemin des Fontanelles – 84800 L'Isle sur la Sorgue

Sommaire

Le conseil d'administration et ses représentations

Les A.A.P.P.M.A

Les Trésoriers des AAPPMA

Les Amicales de Pêche

Le mot du Président de la Fédération

Le rapport moral du Secrétaire de la Fédération

Les Bilans d'activités

- Animations, Développement du Loisir Pêche
- Technique
- Commission 1ère catégorie
- Commission 2ème catégorie
- Garderie

Les alevinages

Le rapport financier

Le mot du Trésorier de la Fédération

Les vœux des AAPPMA

L'ordre du Jour de l'Assemblée Générale 2018

Dès 9 heures :

Accueil

Dans les Locaux de la Fédération de Pêche de Vaucluse

Assemblée Générale

Accueil des Présidents et des participants

Souhaits de bienvenue

Le mot du Président de la Fédération

Ordre du jour

Compte-rendu des actes du Président, du bureau

et du C.A pendant l'année

Synthèse des rapports d'activités des Associations

Bilan financier 2018

Rapport de la commission de contrôle

Compte d'exploitation 2018

Budget prévisionnel 2019

Renouvellement de la commission de contrôle 2019

Vœux des AAPPMA

Orientation de l'année 2019

Informations diverses

LA FEDERATION DE VAUCLUSE POUR LA PECHE ET LA PROTECTIONS DU MILIEU AQUATIQUE

Conseil d'Administration **13 Membres élus**

Président : Michel MARIN

Vice - Président	Trésorier	Secrétaire
Gérard SERVAN	Christophe MARCELLINO	Jean-Martial RONZE
Alain CAIRE		Adjoint : J-M Eustachy

Finance / Matériel		
Christophe MARCELLINO		
Gérard SERVAN	Alain CAIRE	Denis SERRE

Personnel			
Gérard SERVAN			
Bruno BARTOLO	François PEREZ	Alain CAIRE	Denis SERRE

1ère Catégorie					
Christophe MARCELLINO					
Alain CAIRE	Jean-José SOLIS	Nicolas DI-LUCA	Bruno BARTOLO	Jean-Martial RONZE	Benoit GOSIO

2ème Catégorie					
Alain CAIRE					
François PEREZ	Jacques DAVID	Christophe MARCELLINO	J-M Eustachy	Nicolas DI-LUCA	Benoit GOSIO

Communication / Animation / Concours / CDIPE			
Nicolas DI-LUCA			
J-M Eustachy	Jean-José SOLIS	Jean-Martial RONZE	Gérard SERVAN

Pollution / Garderie				
Jacques DAVID				
Jean-Martial RONZE	Denis SERRE	Jean-José SOLIS	Benoit GOSIO	Christian JOLY

PDPG			
Jean-Martial RONZE			
Bruno BARTOLO	Alain CAIRE	Denis SERRE	Christophe MARCELLINO

LES RESPONSABLES DANS LES INSTANCES DEPARTEMENTALES OU REGIONALES

PÊCHE ÉLECTRIQUES	
Christophe MARCELLINO	Gérard SERVAN
Sud Vaucluse	**Nord Vaucluse**
Jacques DAVID	Alain CAIRE

Représentation au Tribunal
Jacques DAVID

URFAM & MRM		
Michel MARIN	Gérard SERVAN	Jacques DAVID

CODERST
Jean - Martial RONZE

Comité local d'information, concertation et commission des sites
Jacques DAVID

Commission consultative syndicat Rhône / Ventoux
Alain CAIRE aidé par Corentin THAREL

ASA Enrageat et St. Joseph
Jean-Martial RONZE

GIPREB
Jacques DAVID

Syndicat du Lez
Alain CAIRE

Agence de l'Eau
Michel MARIN

Parc du Luberon
Jacques DAVID

SAPL
Michel MARIN

Canal de Carpentras
Jean - José SOLIS

Canal de l'Isle
Jean - Martial RONZE

LES AAPPMA DU VAUCLUSE

Les Présidents

Ville	Nom de l'association	Président	Siège social
APT	Amicale des Pêcheurs de la Vallée du Calavon	Alain GALLEGO	Les Barbiguiers - Route de St Martin de Castillon 84750 VIENS
AVIGNON	Amicale des Pêcheurs Av	Francis FERRARI	Résidence Joliot Curie - Apt N° 9 Av P. Picasso - 84700 SORGUES
BEDARRIDES	La Gaule Bédarridaise	Françoise RUBERTO	1, Impasse des Chênes 84370 BEDARRIDES
BOLLENE / LAPALUD	Amicale des Pêcheurs du Canton de Bollène	Serge SULMON	13, Allée des Amandiers 84500 BOLLENE
CAMARET SERIGNAN	Amicale des Pêcheurs de l'Aygues du Comtat	Benoit MARCHAND	7, Rue Eugène Biscarel 84350 COURTHEZON
CARPENTRAS	Les Pêcheurs du Comtat Venaissin	Henri FRUCTUS	2 410, Chemin de Serres 84810 AUBIGNAN
CAVAILLON	Les Pêcheurs à la Ligne de Cavaillon	Christian MARTELLI	597, Chemin du Mitan 84300 CAVAILLON
GRILLON	La Gaule Grillonnaise	Cédric LACHENAUD	14 Le Vialle 84600 GRILLON
L'ISLE S/ LA SORGUI	Association des Pêcheurs à la Ligne de l'Isle sur la Sorgue	Yves DURAND	2 301, chemin du Pont de la Sable 84800 L'ISLE S/ LA SORGUE
MONDRAGON	La Gaule du Rhône Mondragon	Martial BEAUCAMP	23 Rue de la Treille 84430 MONDRAGON
MORNAS/PIOLENC	Amicale de Pêche de Mornas - Piolenc	Patricia PEERENBOOMS	39, rue Montesquieu 84100 ORANGE
ORANGE	La gaule Orangeoise	Didier ALIBERT	260, Route de Camaret 84150 JONQUIERES
PERNES	Les Amis de la Nesque	Jean-José SOLIS	1 250, route de Sudre 84210 PERNES LES FONTAINES
PERTUIS	AAPPMA de Pertuis	Philippe LALAUZE	Chemin de Piècaud 84360 LAURIS
Ste CECILE LES VIGI	Amicale des pêcheurs de Sainte Cécile les Vign	Jean-Marie EUSTACHY	341, Route de Suze la Rousse 84290 ST CECILE LES VIGNES
SORGUES	Lei Pescadou Dei Sorgo	Grégory SANS	43 Chemin St Etienne 84370 BEDARRIDES
LE THOR	L'Arc en Ciel	Michel MARIN	824, chemin Fougasse 84250 LE THOR
VAISON la ROMAINE	La Gaule Vaisonnaise	Alain CAIRE	10, rue Henri Debiez 26110 NYONS
VELLERON	La Saumonnette	Bruno BARTOLO	422, chemin des Fiances 84740 VELLERON
VIOLES	Amicale des Pêcheurs de l'Ouvèze	Gilles BARROT	12, Chemin du Jas 84150 VIOLES

LES APPMA DU VAUCLUSE

Les Trésoriers

Ville	Nom de l'association	Président	Coordonnées
APT	Amicale des Pêcheurs de la Vallée du Calavon	Jacky DONAT	Le Maronnier - Route de Rust 84400 APT
AVIGNON	Amicale des Pêcheurs Avignonnais	Michel GUYON	2867, Chemin de Gromelle 84320 ENTRAIGUES
BEDARRIDES	La Gaule Bédarridaise	Lucile SANCHEZ	290, Rue des Ramières 84700 SORGUES
BOLLENE / LAPALUD	Amicale des Pêcheurs du Canton de Bollène	Christian LEFEBVRE	146 Rue Roger Sengro 84500 BOLLENE
CAMARET SERIGNAN	Amicale des Pêcheurs de l'Aygues du Comtat	Frédéric ROUSSIN	15, Lot Les Prés 84830 SERIGNAN DU COMTA
CARPENTRAS	Les Pêcheurs du Comtat Venaissin	François PEREZ	185, Chemin Javely 84330 CAROMB
CAVAILLON	Les Pêcheurs à la Ligne de Cavaillon	Corinne CHANAVAS	71 rue G VEVE - La Méditerar 84300 CAVAILLON
GRILLON	La Gaule Grillonnaise	Françis DAYDE	Les Combes 84600 GRILLON
L'ISLE sur la SORGUE	Association des Pêcheurs à la Ligne de l'Isle sur la Sorgue	Gérard MARTIN	7 Rue Jean Vilar 84130 LE PONTET
MONDRAGON	La Gaule du Rhône Mondragon	Evelyne BEAUCAMP	23 Rue de la Treille 84430 MONDRAGON
MORNAS/PIOLENC	Amicale de Pêche de Mornas - Piolenc	Christine CAVEY	Chemin du Copelet 84830 SERIGNAN
ORANGE	La gaule Orangeoise		
PERNES	Les Amis de la Nesque	Christophe TONNAIRI	2, Lot la Pommeraie 1 84210 ALTHEN LES PALUDS
PERTUIS	AAPPMA de Pertuis	Jacques DAVID	15, Route de la Bastidonne 84120 PERTUIS
Ste CECILE LES VIGNES	Amicale des pêcheurs de Sainte Cécile les Vignes	Catherine EUSTACHY	341, Route de Suze la Rouss 84290 STE CECILE LES VIGN
SORGUES	Lei Pescadou Dei Sorgo	Stéphane BEURRIER	210 Rue Marcel Sembat 84700 SORGUES
LE THOR	L'Arc en Ciel	Frédéric MARIN	361, Impasse Garrigues Norc 84870 LORIOL DU COMTAT
VAISON la ROMAINE	La Gaule Vaisonnaise	Noël FREARD	135, Impasse Replat 84110 VAISON LA ROMAINE
VELLERON	La Saumonnette	Claude MORENO	268, Petit Palais 84800 ISLE sur la SORGUE
VIOLES	Amicale des Pêcheurs de l'Ouvèze	Charles UGHETTO	94, Impasse Cheseaux 84810 AUBIGNAN

LES AMICALES DU VAUCLUSE

Les Présidents

Ville	Nom de l'association	Président	Coordonnées
AUBIGNAN	Amicale des Pêcheurs Aubignanais - ***AAPPMA DE CARPENTRAS***	Henri FRUCTUS	2410, chemin de Serres - Le Mède - 84810 AUBIGNAN
BEAUMES de VENI	Lou Pescadou Balméen ***AAPPMA DE CARPENTRAS***	Jacques VOIRIN	80, Impasse du Puits 84190 BEAUMES de VENISE
CADENET	Amicale des Pêcheurs du Sud Luberon ***AAPPMA DE PERTUIS***	Elie JAUMARY	67, Rue Ledru Rollin 84160 CADENET
CADEROUSSE	Amicale des Pescadous de Caderousse ***AAPPMA D'ORANGE***	Alain GUIGUE	La Villa Arausio 143, allée Ambroise Croizat 84100 ORANGE
CAUMONT SUR DURANCE	Amicale du Pesquiet ***AAPPMA De CAVAILLON***	Roland MAUREL	42, Chemin du Pesquier 84510 CAUMONT sur
CHATEAUNEUF DE GADAGNE	Les Amis de la Sorgue ***AAPPMA DU THOR***	Pascal WOIRY	164, rue de la Glacière 84470 CHATEAUNEUF de GADAGNE
COURTHEZON	Amicale des Pêcheurs de Courthézon ***AAPPMA D'ORANGE***	Gwendoline MARCHAIS	202, chemin de la Fabrique 84150 JONQUIERES
ENTRAIGUES	Amicale des Pêcheurs d'Entraigues ***AAPPMA D'AVIGNON***	Francis LOPEZ	14, hameau Pavillon Flore 84320 ENTRAIGUES
FONTAINE DE VAUCLUSE	Amicale des Pescadous de la Fontaine ***AAPPMA DE VELLERON***	Florent LOMBARDIN	84800 FONTAINE DE VAUCLUSE
JONQUIERES	Amicale des Pêcheurs de Jonquières ***AAPPMA D'ORANGE***	Raymond RAPHOZ	402, chemin du Camp Reboul 84150 JONQUIERES
LAURIS / PUYVERT	Amicale des Pêcheurs de Lauris / Puyvert ***AAPPMA DE PERTUIS***	J Claude ELSERMANS	Chemin de la Marchande 84360 LAURIS
MALAUCENE	La Gaule du Ventoux ***AAPPMA DE VAISON***	Benjamin LIZAGA	1, traverse de l'ancien chemin d'Entrechaux - 84340 MALAUCE
MAZAN	La Truite Mazanaise ***AAPPMA DE CARPENTRAS***	Franck RIGAUD	5 lotissement le Jonquier 84380 MAZAN
MONTEUX	Amicale des Pêcheurs ***AAPPMA DE CARPENTRAS***	Benoit GOSIO	639, chemin de la Crozette 84170 MONTEUX
LE PONTET	Amicale des Pêcheurs du Pontet ***AAPPMA D'AVIGNON***	Gilles BONNET	1, Le Camp Rambaud 84130 LE PONTET
SABLET	Amicale des Pêcheurs de Sablet ***AAPPMA DE VAISON***	Denis GRANGEON	134, Route de l'Ouvèze 84110 SABLET
ST SATURNIN / JONQUERETTES	Amicale de la Gaule Saturninoise ***AAPPMA D'AVIGNON***	Claude GERENT	38, rue Gambetta 84260 SARRIANS
SARRIANS	Amicale des Pêcheurs de Sarrians ***AAPPMA DE SORGUES***	Francis RISUENO	8. Lot. La Paret 84260 SARRIANS
VILLELAURE	Association de Défense de Villelaure ***AAPPMA DE PERTUIS***	Claude SEGUELA	1 213, les Glenettes Nord 84530 VILLELAURE

LE MOT DU PRESIDENT

Enfin de l'eau ! …
Les rivières du département ont retrouvé leur niveau d'eau après deux années de sécheresse.

2018 est l'année du passage de la vente des cartes de pêche par internet. Les inquiétudes légitimes des AAPPMMA sont levées avec même des satisfactions pour certaines.

Le PDPG a pris du retard, il devrait être terminé en juin 2019 dès que les conclusions seront effectuées.
Vous serez informé secteur par secteur.

Le développement du loisir pêche continue avec cette année encore la labellisation d'un hébergement pêche en hôtellerie « Domaine de petite Isle ».

Nous sommes retournés à Avignon pour la fête de la pêche, le site de la Barthelasse fait partie des lieux très fréquentés en cette période de l'année et permet de rencontrer un grand nombre de visiteurs.

Je vous rappelle qu'il est important de rencontrer vos élus afin de les inciter à vous donner les baux de pêche des cours d'eau communaux, il faut leur expliquer qu'avec ces documents nous pourrons intervenir dans le cadre de la police de la pêche.

Plus de 3000 personnes ont participé à l'animation pêche cette année. L'éducation à la pêche mais aussi à l'environnement remplissent grandement les missions de notre animateur. Il faut continuer dans ce sens pour amener les jeunes au respect de la nature.

Vous avez à votre disposition les actions et représentations du conseil d'administration, vous constaterez que cela représente plus de 120 participations soit plus d'un jour sur deux.

Le conseil d'administration s'efforce de gérer au mieux le quotidien et de remplir ses missions de gestion et de protection du milieu aquatique.

Bonne saison à tous et à bientôt lors de nos différentes manifestations.

Le Président, Michel MARIN

LE RAPPORT MORAL 2018

2018 a vu les différentes commissions fournir énormément de travail et mettre en place des mesures nouvelles ainsi que des décisions approuvées par la majorité des administrateurs.

Certes, cela ne se fait pas du jour au lendemain mais cette façon de travailler, c'est, à terme, des décisions plus rapides et consensuelles.

La commission animation : outre la gestion des manifestations habituelles comme, fête de la Pêche, la journée « Portes Ouvertes », les différents concours, la rédaction du livret annuel, a mis en place du site internet ainsi que de la « newsletter », répondant aux exigences des pêcheurs et des visiteurs.

Les commissions 1° et 2°catégories, ont-elles travaillé à la gestion et la rationalisation des alevinages en fonction du profil et des capacités d'accueil des rivières, tout en gardant en point de mire les aspirations des pêcheurs et les choix des Présidents d'AAPPMA ; et bien sûr des conseils du technicien de rivière Corentin.

Les parcours Pêche, (labellisés) ou « prendre et relâché » se mettent en place dès le début de cette année : Trois parcours ont vu le jour : à Vaison le Romaine, à Entraigues sur sorgue ainsi qu'a Velleron.

L'étude du PDPG touche à sa fin ; la mission de La technicienne étant terminée, la gestion passe sous la responsabilité de Corentin pour la mise en place des premières actions. Une stagiaire cartographe travaille sur les derniers points d'étude.

Pour en revenir aux résultats de l'année au niveau départemental comme au niveau national, c'est la stabilité en général, 13000 pêcheurs.

Les tendances se confirment et l'éventail des offres de cartes permet au global de retrouver nos niveaux habituels ; le tout Internet est en place partout en France et les plus réticents en découvrent les avantages.

Les pluies de novembre et décembre, dans tout le département, ont fait remonter les niveaux fin décembre, ce qui a fait démarrer la période de fraie des truites dès le 15 du même mois.

Les animations ;

La Fête de la Pêche fut cette année de retour aux bords du Rhône ; le concours fut ponctué par des prises nombreuses mais petites. Les stands furent eux beaucoup fréquentés et les jeunes pêcheurs ont eu l'occasion de s'initier à la pêche.

Le Troc pêche de Velleron, continue à attirer les mordus de matériel pas cher ainsi que les collectionneurs. Le TROC de sainte Cécile les Vignes, celui de Fontaine de Vaucluse prennent le relais.

Les journées de nettoyage : Rivières propres et Chevaliers de l'Onde avaient réuni tous « Les amoureux des rivières ».

L'obtention des baux de pêche est nécessaire afin de justifier nos interventions et la surveillance de nos rivières par nos gardes et, Messieurs les présidents, vous êtes convié à récupérer ces baux dès que vous en avez l'occasion.
Toutefois, si vous rencontrez certaines réticences, vous pouvez proposer la « mise à disposition de Berges », moins contraignante mais nous permettant d'assurer la garderie.

La présence des gardes pêche a permis de sanctionner de nombreuses infractions aux règles de la pêche avec beaucoup d'absence de carte.

Comme à son habitude, Jérôme, dans le cadre du CDIPE a fait le plein d'enfants (+ de 3000) des écoles communales, des lycées et des collèges avec des séances de travaux pratiques ; mesures sur la rivière de propriétés physicochimiques et méthodes de détermination de la vie sur les cours d'eau ; cependant une évaluation des retours à la fédération est nécessaire.

Côté poissons ; Marc s'est occupé de régler les problèmes qualitatifs et quantitatifs.

La prise de mesures de protection sur le secteur de la sorgue amont : Limitation des prises, protection de l'ombre commun, attendent une révision du PDPG pour résoudre les problèmes soulevés par les pêcheurs de ce secteur.

Les frayères et leur suivi confirment que nous sommes sur le bon chemin et que l'avenir est de travailler sur les aménagements piscicoles et la lutte contre les pollutions. Ces dernières, non visibles à l'œil nu, provoquent des disparitions de poissons que nous mettons en évidence par le suivi qu'opère la fédération grâce à des pêches électriques de recensement.

Cependant, il faut noter l'effort tout particulier fait par le SMBS qui travaille en étroite collaboration avec la fédération sur le nouveau contrat de rivière.

Je clôturerai le rapport Moral en remerciant tous les gens qui travaillent pour que le loisir pêche demeure toujours aussi attrayant et praticable, sereinement sur l'ensemble du département.

Je souhaite à tous un très bon congrès et une non moins bonne année de pêche.

Le secrétaire, JM Ronze

BILANS D'ACTIVITES 2018

ANIMATIONS - DEVELOPPEMENT DU LOISIR PECHE

Sommaire

- Introduction
- Historique
- Missions d'éducation à l'environnement
- Présentation des effectifs 2018
- Missions transversales
- Expositions
- Etude, et connaissance du milieu naturel
- Formations

Introduction :

La Fédération Départementale des AAPPMA de Vaucluse présente, dans ce rapport les activités du Pôle Départemental d'Initiative Pêche Nature pour l'année 2018.

- Dans les domaines de l'éducation à l'environnement,
- Des ressources humaines,
- Du dialogue avec les acteurs locaux,
- Du développement des actions des contrats de rivière
- Du développement de l'activité pêche en Vaucluse.

Les Missions d'éducation à l'environnement :

L'objectif général du PDIPN pour cette année 2018 reste l'accueil et l'information de tous les publics,
L'éducation à l'environnement une mission incontournable pour la gestion durable du patrimoine faunistique et de ses habitats.
Favoriser le loisir pêche associatif, moteur du développement local
L'éducation à l'environnement a pour vocation de valoriser les connaissances acquises par notre établissement auprès des différents publics et partenaires, que sont les pouvoirs publics, collectivités territoriales, les aménageurs, les gestionnaires, les associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique, les usagers et futurs utilisateurs de la nature.

Le développement de nouvelles activités nous a permis d'accueillir au mieux les groupes ayant des effectifs importants dans un cadre unique en Vaucluse. La Sorgue sera une base de travail incontournable de nos programmes pour répondre aux engagements du contrat de rivière dans lequel nous sommes engagés et acteur au quotidien.

Un volet important de nos actions est consacré aux enfants dans le domaine scolaire et sur le temps libre.

Présentation des effectifs du PDIPN
Par activité pour l'année 2018 :

Bilan des affluences 2018 :
Total des contacts : 4 406

Les différents publics	Les Effectifs
Scolaires	**84 interventions - 1697 enfants**
Public non scolaire, **IME et CAT**	**16 groupes - 209 enfants et adultes**
TOTAL du public (hors gd public)	**1906 personnes**
9 Expositions grand public	**2500 personnes**

Les Missions transversales :

Les projets pluriannuels font vivre le PDIPN pour répondre aux nombreuses demandes :

Des AAPPMA et Amicales, des pêcheurs, d'entreprises privées et des collectivités territoriales.

Reportage au cœur de quelques un de ces projets :

« Tout le monde à l'eau » à Carpentras : Nous avons continué le projet pour la troisième année, sur la nouvelle station d'épuration.

Le programme :

- Une intervention en classe sur l'eau et l'épuration,
- Une visite de station d'épuration, avec une intervention sur les macros invertébrées, et la biodiversité

Le partenariat est maintenu avec SUEZ et la municipalité de Carpentras.
En 2018 : les enfants ont travaillé sur la station d'épuration pour les classes du cycle 3.
En 2017 : les enfants ont travaillé sur la station d'épuration pour les classes du cycle 3.

Les enfants ont bénéficié d'une vidéo projection pour mieux comprendre les enjeux et grandir au cœur d'un grand projet environnemental dans leur commune de Carpentras.

Toutes les écoles primaires de Carpentras ont été invitées à participer

L'objectif étant de faire découvrir l'Auzon et le rôle de la nouvelle station d'épuration.

« Je découvre la Sorgue »
Ce programme répond à nos engagements dans le cadre du « contrat de rivière les Sorgues »
Il s'agit d'un programme pluriannuel pour tous publics.
Destiné à former et sensibiliser des jeunes et des moins jeunes sur les enjeux liés à une rivière la Sorgue.
Ce programme est constitué de multiples projets réalisés dans les écoles primaires, les collèges, les lycées, les centres de loisirs et naturellement sur le terrain.

Exemple type de projet :
Le public : Les lycéens étudiant en classe de BAC PRO GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) de Saint Rémy en Provence.

L'objectif pédagogique : Dans le cadre des activités pédagogiques menées à l'extérieur de leur établissement, des activités pratiques, à caractère professionnel, encadrées par les enseignants techniques de l'établissement, font partie intégrante du temps de formation.

Le nom : "chantier-école" :

Tel qu'il est réglementairement prévu par les textes officiels relatifs au diplôme de BAC PRO GMNF et s'agissant de travaux à vocation pédagogique, les activités seront dénommées "chantier-école" par convention.
Les actions : la mise en place d'aménagements piscicoles dans la rivière la Sorgue, afin de favoriser la reproduction.

Travail préparatoire :

Nous avons suivi et mis en place des réunions pour la mise en place de nos activités dans :
• Les domaines techniques, avec les collectivités, les syndicats, les institutionnels, les AAPPMA, …
• Dans le domaine scolaire et extrascolaire : École primaire, collèges et lycées et extrascolaire : centre d'accueil de loisir, service des sports municipaux et institut médico-éducatifs, …

9 Expositions en 2018 :

Nous avons réalisé cette année des expositions visant à sensibiliser un large public aux problématiques liées à la qualité de l'eau, la biodiversité, les plantes envahissantes, le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

Le véhicule aménagé nous a permis de rendre plus mobile nos outils d'exposition.
Un espace également mobile sous tente a augmenté notre surface d'exposition.

Notre véhicule itinérant nous permet d'installer plus facilement des stands dans les structures ou en milieu naturel.

Etude, et connaissance du milieu naturel :

Depuis plusieurs années le CDIPE nommé aujourd'hui PDIPN, intervient lors de réunions techniques afin de transmettre les informations relatives à la gestion et à la protection du milieu naturel aquatique.

Les demandes sont importantes : Industriels, agriculteurs, communes, Syndicats et AAPPMA. Les interventions sont variées et adaptées à chaque problématique.

Contrat de rivière, irrigation, usine d'épuration, des projets à l'échelle des communes ou des intercommunalités.

Nous avons encore de nombreux projets à mettre en place pour répondre aux nouvelles demandes, notamment dans les sujets qui touchent la qualité de l'eau, la biodiversité, et la gestion durable des milieux.

Les frayères sur le bassin des Sorgues :

Le programme concernant la réhabilitation et le suivi des frayères s'est vu renforcé en 2018.

L'ensemble des études jusqu'alors mises en place nous a permis de vérifier la fréquence et l'intensité d'utilisation de ces zones de reproduction par les poissons.

Notre protocole de suivi nous a permis de mettre en évidence des informations capitales sur la productivité des frayères fréquentées.
La présence d'œufs de truite fécondés a été relevée.

Ce programme répond à nos engagements dans le cadre du « contrat de rivière les Sorgues »
Nous allons poursuivre le suivi concernant la fréquentation par frayère.
Nous avons suivi les stades successifs de croissance afin de vérifier le développement des alevins, notamment par pêche électrique.

La mise en place d'une politique de gestion concertée avec l'ensemble des associations concernées, s'oriente vers une gestion patrimoniale avec la mise en place et l'application d'un plan de gestion spécifique pluriannuel.
Les résultats obtenus lors des pêches électriques nous obligent à être de plus en plus vigilants quant à la surveillance du milieu.
Certaines espèces comme la truite Fario sont affaiblies par les différentes pollutions.

BILANS D'ACTIVITES 2018

TECHNIQUE

Bilan chiffré des pêches électriques réalisées en 2018

Nature et cadre de la pêche	Nombre
PDPG	12
Création de ruisseaux pépinières	5
Suivi réglementaire	3
Suivi piscicole / Acquisition de connaissance	1
Travaux, sauvetage	3
Recherche d'espèce	1
Prélèvements pour contrôles vétérinaires	1
Suivi frayère (1ère cat.), recherche truitelles & ombrets	22
Formation pêche électrique (Maison de l'eau et de la pêche de Corrèze)	6
TOTAL	**54**

L'année 2018 a été l'une des années durant lesquelles le plus de pêches électriques ont été réalisées.

Ceci s'explique par l'importance de l'élaboration du Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles.

En effet, celui ci vise à **diagnostiquer l'état des milieux aquatiques** et à **proposer des actions** de protection, de lutte contre les pressions, de restauration sur ceux-ci.

L'activité a également été intense sur la Sorgue liée à la population salmonicole. La recherche des truitelles et ombrets qu'ils soient liés à de la reproduction naturelle (liée ou non à la restauration frayères) ou alevinage ont permis de comparer les densités et les efficacités des différentes mesures en fonction des secteurs inventoriés.

Aide humaine apportée par les participants aux pêches

Organisme	Nombres de pêche	Nombres de bénévoles
AFB Vaucluse	3	7
Pernes les fontaines	2	8
Apt	1	3
Bolléne	1	4
Mondragon	1	4
Pertuis	2	2
Ste Cécile	2	4
Bénévoles du Thor	10	10
Bénévoles de Velleron	14	21
Stagiaires FD 84	15	26

Nous tenons à apporter un vif remerciement aux stagiaires de la fédération, salariés (AFB/DDT84/FDAAPPMA 13 30 & 26/MRM/AAPPMA de la Gaule Tricastine(26)) et bénévoles

participants aux pêches ou aidant à leur bon déroulement et ayant permis la réalisation des opérations. Merci également aux AAPPMA et aux propriétaires pour l'accueil fait à la fédération sur leurs territoires.

Réponse aux consultations techniques
Suivi de travaux
Participation aux réunions
Favoriser l'émergence et l'aboutissement de projets

De nombreuses réunions visent à définir auprès des structures gestionnaires des milieux aquatiques, les actions à opérer ou à ne pas réaliser, afin de protéger ou planifier des opérations de restauration visant à les restaurer

Une veille est également faite sur les secteurs sur lesquels des perturbations sont constatées (agents de développement, pêcheurs, AAPPMA) et les contacts pris avec les gestionnaires et/ou propriétaires afin de les résoudre.

Un exemple d'émergence de projet phare dans le département en 2018 peut être cité, le projet de remise à ciel ouvert et de retour du Groseau dans son talweg (lit) d'origine.

Initié par l'AAPPMA de Vaison la Romaine, relayé par la fédération, nous espérons que les travaux désormais pris en main par le Syndicat mixte de l'Ouvèze provençale puissent être réalisés dans les prochaines années afin de retrouver un cours d'eau vivant et une zone naturelle valorisée pour le grand public.

Étude de la qualité d'eau des rivières Vauclusiennes.

En complément des analyses effectuées par l'agence de l'eau, le département et les structures de gestion de bassin versant, la fédération a réalisé une étude sur certains points du département en fonction des problématiques rencontrées (constatations ou suspicions de pollutions, déséquilibre dans les populations piscicoles, constatations de maladies).

#	COURS D'EAU	COMMUNE	OBJECTIF
1	La Seille	Bédarrides	Compléter l'analyse du CD 84 faite en amont, à Courthézon. Donnée complémentaire à pêche électrique d'inventaire. Malformations et pathologies piscicoles constatées.
2	L' Encrème	Cereste	Compléter l'analyse faite par le PNR du Luberon en amont de la nouvelle STEP et bénéficier ici d'un point en aval de celle-ci.
3	Le Calavon-Coulon	Cavaillon	Bénéficier de données en aval de la STEP de Cavaillon (non conforme). Complément d'infos. suite pêches électriques.
4	Le Groseau	Malaucène	Obtention d'informations sur la qualité d'eau à l'aval de la nouvelle STEP de Malaucène. Lieu de pêche électrique d'inventaire en 2017. Ruisseau pépinière. Belle population de Truite Fario.
5	L' Imergue	Lumières	Suite à pêche électrique et constat milieu et populations piscicoles dégradées.
6	La Sorgue de Monclar	Le Thor	Suite à pêche électrique aux résultats inquiétants (nette dégradation des populations piscicoles et herbiers aquatiques en comparaison des années précédentes)
7	Le Toulourenc	Entrechaux	Amont confluence Ouvèze et aval du Toulourenc. Quantifier les pollutions accumulées par le Toulourenc le long de son cours. Quantifier l'influence du Toulourenc sur l'Ouvèze. Site de thermométrie 2018.
8	L' Auzon	Carpentras	Analyser la qualité de l'eau de l'Auzon en aval de la station d'épuration de Carpentras. Des apports d'eau du Canal de Carpentras sont nécessaires afin de limiter l'impact du rejet sur le milieu (dilution du rejet).
9	L' Auzon	Mazan	Aval STEP Mazan suite à constatation de pollutions provenant de la STEP (non conforme). Apport d'éléments quant à la zonation piscicole de ces contextes dans le cadre actualisation PDPG.
10	La Sorgue	Bédarrides	Connaître la qualité de l'eau de la Sorgue à l'aval de son cours, avant sa confluence avec l'Ouvèze.
11	La Sorgue d'Entraigues	Le Thor	Connaître la qualité de l'eau de la Sorgue en aval de l'agglomération de l'Isle sur la Sorgue (rejets directs ANC non conforme, STEP).
12	La Sorgue (de Velleron)	Pernes les fontaines	Suite à signalement de pollution d'un particulier (rejet direct en cours d'eau) ce prélèvement permettra de déterminer l'impact de celui-ci et peut être d'autres sur la Sorgue.
13	Caderousse	Caderousse	Prélèvement réalisé au ball-trap afin de connaître la qualité de l'eau de la Lône et notamment l'impact de l'accumulation des résidus de tirs sur la qualité de l'eau. Complément du point de l'AE situé plus en aval 06710599.

Suivi des bulls d'aloses feinte du Rhône en Durance

Cette espèce migratrice vient de la mer se reproduire dans le bassin du Rhône. L'affluent le plus apprécié par cette espèce est la Durance. La fédération a donc entrepris en 2018 le suivi de la reproduction au pied d'un ouvrage les bloquant dans leur remontée et la continuation de leur migration (Seuil de Callet notamment).

Elles effectuent leur reproduction par défaut sur ce site. La parade nuptiale est appelée Bull du fait du bruit engendré.

Malheureusement les débits de la Durance lors de cette période printanière étaient de 200m³/s et n'ont permis d'observer des résultats positifs qu'en toute fin d'étude. Pour information les résultats sont disponibles sur l'observatoire en direct des poissons migrateurs déployé par MRM en 2018. Plus d'infos sur : https://www.observatoire-rhonemediterranee.fr/

Pour valoriser cette action par de la communication, un film de valorisation de cette thématique a également été réalisé sur site par drone.

Nous espérons une intervention de rétablissement de la continuité écologique sur ce site dans un délai des deux prochaines années.

Point d'avancée sur le PDPG

Ce document est actuellement en **phase de conclusion** avec la rencontre de tous les acteurs gestionnaires des bassins versants afin de bien conclure la rédaction des fiches action et les objectifs de reconquête de la qualité du milieu aquatique pour les cinq ans à venir.

Un contact sera également pris avec l'administration pour des corrections éventuelles et une validation finale par M. le préfet de Vaucluse après consultation publique.

Deux outils viendront parfaire cette conclusion :

Le web PDPG : base cartographique en ligne présentant les milieux aquatiques Vauclusiens et leurs populations piscicoles ainsi que les actions à y mener. Des accès à cette base internet seront fournis à nos partenaires dont les AAPPMA.

Les PGP (Plans de Gestion Piscicole) :

Les AAPPMA doivent mettre en place un Plan de Gestion Piscicole dès lors qu'elles possèdent un droit de pêche.

Les PGP sont donc la déclinaison du PDPG à l'échelle locale sur les parcours de pêche de chaque AAPPMA.

BILANS D'ACTIVITES 2018

Commission 1ère catégorie

- Poursuite du plan d'alevinage en truitelles fario de souche méditerranéennes issues de la pisciculture fédérale de l'Ain, pour un quantitatif de 50 000 truitelles.
- Poursuite du plan d'alevinage en ombres communs de souche rhodanienne issues également de la pisciculture fédérale de l'ain pour un quantitatif de 1 000 ombrets d'un an et demi.
- Mise en place de quatre ruisseaux de grossissement de truitelles :
  -Le st Jean à Sarrians,
  -Le pont Rou à Velleron,
  -Les Gaffins à Althen,
  -Le Pesquier à Cavaillon.
- Protection des têtes de bassins avec la mise en place de réserves test sur l'Ouvèze, l'Auzon et la Salette.
- Création d'un parcours halieutique no kill à Entraigues et pérennisation du parcours de Vaison, avec empoissonnement mensuel de salmonidés.
- Appui logistique à l'aappma de Velleron pour la création d'un parcours no kill.
- Poursuite de la création et du suivi de frayères artificielles en partenariat avec les chevaliers de l'onde.
- Mise en place d'un suivi pluriannuel des populations sur la Sorgue sur des secteurs avals, médians et amonts.
- Mise en place d'une étude scalimétrique permettant de déterminer l'age de reproduction des truites Fario. (Prélèvements effectués en 2018, résultat de l'étude été 2019.
- Mise en sommeil du projet de réalisation d'une écloserie fédérale pour truite Fario (200 000 œufs), pour raison réglementaire, (interdiction de déplacer de quelques centaines de mètres les prédateurs présents), nous mettant dans l'impossibilité de réaliser des ruisseaux pépinières performants.

De plus la commission a mis en route des projets pour 2019, suivant de manière générale les plans d'actions du futur PDPG, dont voici quelques exemples :

- Renaturation globale de la tête de bassin du ruisseau Groseau à Malaucène.
- Création d'enrochement pour l'amélioration et la diversification de l'habitat halieutique sur l'Ouvèze à vaison, le grand Roannel à Courthezon et la Sorgue aux Nesquières.

- Projet d'amélioration de l'habitat et de reclassification en 1ère catégorie de la tête de bassin du Calavon.
- Étude d'impact touristique sur le Toulourenc.
- Étude thermique de l'ensemble des cours d'eaux.
- Études et suivis des frayères naturelles.
- Etc..

Pour rappel, les membres de la commission sont ouverts et friands de toutes les idées et les propositions de projets émanant des AAPPMA et des amicales, alors n'hésitez pas à nous en faire part.

BILANS D'ACTIVITES 2018

Commission 2ème catégorie

Promotion Carnassier 2018 et prévisionnel 2019

Point sur les parcours halieutiques et labellisés (Vaison la Romaine, Entraigues, Velleron, La Riaille à Apt,…)

Effacement des seuils : projets sur l'Aygues,

Accessibilité aux pêcheurs (parkings, utilisation de Float tubes…)

Projets de création et restauration de frayères, suivi et améliorations d'habitats

BILANS D'ACTIVITES 2018

GARDERIE

Sommaire

1. Les agents de développement et les gardes particuliers
2. Diverses patrouilles
3. Réunions de travail
4. Pêches électriques
5. Les stagiaires
6. Poissons blancs et carnassiers
7. Cormorans
8. Bilan sur les opérations de contrôles

LES AGENTS DE DEVELOPPEMENT ET LES

GARDES-PÊCHE PARTICULIERS

La garderie de Vaucluse, se compose de 27 gardes-pêche dont 4 agents de développement salariés, 3 agents de développement bénévoles et parmi ceux-ci 3 agents dédiés à la police de la pêche.

Les gardes-pêche particuliers sont accompagnés et formés sur le terrain par les agents de développement de la Fédération, responsables chacun de leur secteur, qui leur apporte un réel soutien toute l'année.

Tous regroupés au sein de l'association départementale des gardes-pêche particuliers présidée cette année 2018 par Monsieur François PEREZ.
Un merci à M. Christian JOLY, Président jusqu'en 2018, pour nous avoir apporté pendant son mandat de président un réel soutien.
Cette association créée en 1985 a pour objet, d'une part, d'assurer la défense et les intérêts des gardes-pêche particuliers exerçant leurs fonctions dans le département et, d'autre part, de promouvoir une meilleure formation et information permanente législative et piscicole.

PATROUILLES AVEC LES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE VAUCLUSE ONCFS / AFB

Une fois de plus, nous avons renouvelé notre travail en collaboration avec le Service Départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) pour des missions interministérielles eau et nature, plan de contrôle C.O.P.O.L.E.N, avec des opérations nautiques sur le Rhône en police de la pêche.

Avec le renfort de l'AFB, l'Agence Française pour la Biodiversité, durant plusieurs nuits, nous avons choisi de patrouiller en particulier sur le Rhône, suite à des informations communiquées par les pêcheurs. Nous avons organisé ces opérations interservices.

Lors de ces patrouilles nocturnes, nous avons constaté et relevé plusieurs infractions comme pêche de nuit sur des zones non autorisées, pêche sans carte, pêche avec des modes prohibés, pêche avec des espèces non autorisées. Beaucoup de pêcheurs sont en règle et saluent nos actions, nous devons protéger le territoire et veiller au respect de la règlementation, et protéger le milieu piscicole.

Nous tenons à souligner l'excellent climat relationnel entre les différents services et la conduite efficace de ces missions de contrôle.

PATROUILLES NAUTIQUES L'ISLE SUR LA SORGUE

Pour la troisième année, en collaboration avec la Police municipale de l'Isle sur la Sorgue, et la brigade de gendarmerie de l'Isle sur la Sorgue, nous avons mené des patrouilles communes.

L'objectif de ces patrouilles est de profiter des multi compétences de chacun, pour observer et constater différents problèmes et mettre en avant les points noirs de la Sorgue.
Ces points noirs ne datent malheureusement pas d'aujourd'hui et leurs gestions semblent compliquées. En période estivale du 29 juin au 31 août 2018, nous avons réalisé 18 patrouilles nautiques de jour et 2 patrouilles de nuit : des missions de police de l'environnement, d'information et de dissuasion.

Nous avons constaté et relevé plusieurs infractions cette année, des infractions à la police de la pêche, des « non-respect » aux arrêtés préfectoraux.

SURVEILLANCE

Une nouvelle saison pour la brigade "Sorgue"

La Sorgue est une rivière qui fait partie du réseau européen Natura 2000 grâce à la richesse de sa biodiversité. Objet de tous les attraits, touristiques notamment, elle est aussi un espace public partagé entre de nombreux usagers. Afin de mieux la protéger, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue poursuit son dispositif de sécurité estival : la "Brigade Sorgue".

Durant l'été, cette Brigade naviguera sur une ou deux embarcations. Composée d'une équipe minimum de deux agents, elle se déplacera dans l'objectif d'informer et de sensibiliser le grand public au respect des règles d'usage de la rivière mais aussi au respect de l'environnement. Les règles propres à la navigation, à la baignade ou encore à la pêche seront rappelées et les agents de la "Brigade Sorgue" seront mobilisés contre toute forme de pollution ou rejets non autorisés. Ils sont par ailleurs habilités à verbaliser en cas d'infraction constatée.

Cette Brigade Sorgue met en œuvre une synergie de compétences entre la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue par sa Police Municipale, la Gendarmerie Nationale, l'Office National des Forêts et le Garde-Pêche sans oublier la logistique assurée par le Club de canoë-kayak de l'Isle-sur-la-Sorgue.

J-P PAIRLAIS

Le dispositif de sécurité estivale est réitéré cette année avec la Brigade Sorgue.

PHOTO J.P.P.

INFORMATION AUPRES DE LA POLICE MUNICIPALE

Depuis la réforme du 11 janvier 2012 portant simplifications, réforme, et harmonisation des dispositions de police administrative et de police judiciaire du code de l'environnement, sur un effectif d'environ 275 agents de police municipale, du maillage du territoire qu'ils occupent, ils constituent une force de police supplémentaire sur le terrain.

Les agents des polices municipales interviennent dans le cadre défini par le code de procédure pénal, et dans le cadre du code de l'environnement.

Nous avons organisé des journées d'informations aux agents de police une partie police de la pêche et l'autre à la connaissance du milieu piscicole.

Nous avons rencontré les agents du Thor, de L'Isle sur la Sorgue, Bédarrides, de St Romain en Viennois, prochainement Bédarrides.

POLICE MUNICIPALE.ORG

PARTICIPATION A PLUSIEURS REUNIONS DE TRAVAIL

Une année riche en diverses études et opérations techniques et pêche à l'électricité, pêches électriques, l'arrivé du PDPG, pêche règlementaire, pêche suivi frayère, réunions de travail sur le terrain en collaboration avec Corentin THAREL technicien de rivière, KARAMBA Diabi, stagiaire cartographe et Mathilde CASTRO chargée de mission du PDPG.

LES PÊCHES ELECTRIQUES

Il y a eu 54 pêches électriques qui ont été réalisées cette année. Celles-ci ont été faites pour diverses études, pêche d'inventaire pour le PDPG, pêche réglementaire, pêche de suivi frayère, pêche de sondage suivi truitelles. En décembre, en période de chômage du canal de Carpentras.

Ces opérations se sont déroulées de manière très satisfaisante avec le technicien de rivière, les agents de développement et les bénévoles dûment formés. Pour certaines pêches électrique importantes ou nous manquions fortement de personnel, nous avons fait appel aux Fédérations de pêche voisines. Je tiens à remercier personnellement les personnes qui ont participés aux pêches électriques ; les professionnelles et bénévoles mais aussi les présidents de la Fédération de pêche

du Gard, des Bouches du Rhône, et de la Drôme pour leurs soutiens en personnels.

ACCUEIL DE STAGIAIRES

Pendant l'année 2018, nous avons accueilli plusieurs stagiaires de différentes structures d'enseignement professionnel, du collège au BTS. Leur passage à la Fédération de Pêche de Vaucluse, dans le service garderie départementale a été bénéfique pour eux. Certains d'entre eux présentent un BAC pro Gestion des milieux naturels et faune (GMNF) qui ont réussi les BAC avec succès cette année, bravo messieurs. Du lycée la Ricarde à l'Isle sur la Sorgue, à la maison famille rural (Enclave des Papes) à Richerenches, lycée (les Alpilles) à St Rémy de Provence, qui depuis plusieurs années nous confient leurs élèves.

Pour la troisième année consécutive nous avons accueilli un stagiaire de l'ENP, l'école nationale de police de Nîmes. Ils ont choisi l'option police de la pêche et environnement. Mentionnons que notre stagiaire cette année a réussi avec brio le concours et a renforcé l'effectif de la PM de Bédarrides. Toutes nos félicitations.

POISSONS BLANCS ET CARNASSIERS

Cette année, les livraisons de poissons blancs et carnassiers se sont super bien déroulées. Toujours une bonne équipe, les gardes de la Fédération, le nord Vaucluse BECKER Frédéric, le centre et sud Vaucluse PAROLA Marc, sans oublier le pisciculteur de Dombes étang (Ain) qui travaille depuis plusieurs années avec nous et connait le département de Vaucluse, nous épaule avec un professionnalisme irréprochable pour certains point de livraison.

Suite aux études et aux enquêtes menées auprès des présidents des A.A.P.P.M.A un état des lieux a pu être réalisé. Diverses espèces ont été déversées dans le département de Vaucluse.

LES CORMORANS

Depuis plusieurs années, le grand cormoran (*phalacrocorax carbo sinensis)* passe l'hiver dans notre département et se nourrit dans nos cours d'eau et plans d'eau provoquant d'importants dégâts.

Des opérations de tirs de régulation (Désignées par arrêté préfectoral) sont réalisées sur des sites bien définis, en priorité la Sorgue de 1ère catégorie.

D'octobre à avril, tous les 15 de chaque mois, des comptages sont réalisés sur 15 dortoirs du département, avec cette année la création de 3 dortoirs en supplémentaire ce qui portera à 17. Suite à la réunion annuelle du 18 mai 2018 à la DDT Vaucluse nous comptons 3 remises nocturnes tout l'été qui sont Avignon, Caderousse et Malemort pour connaitre les effectifs d'oiseaux sédentaires sur nos cours d'eaux.

Certaines de ces remises nocturnes sont comptées par les agents de développement de la Fédération et les gardes - pêche particuliers des AAPPMA.

Comptage Cormorans sur le Vaucluse
14 sites de comptage

	oct-17	nov-17	déc-17	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	TOTAL
2017-2018	999	1132	1375	1417	1617	845		7385
2016-2017	701	1287	1518	1793	1081	646	230	7256

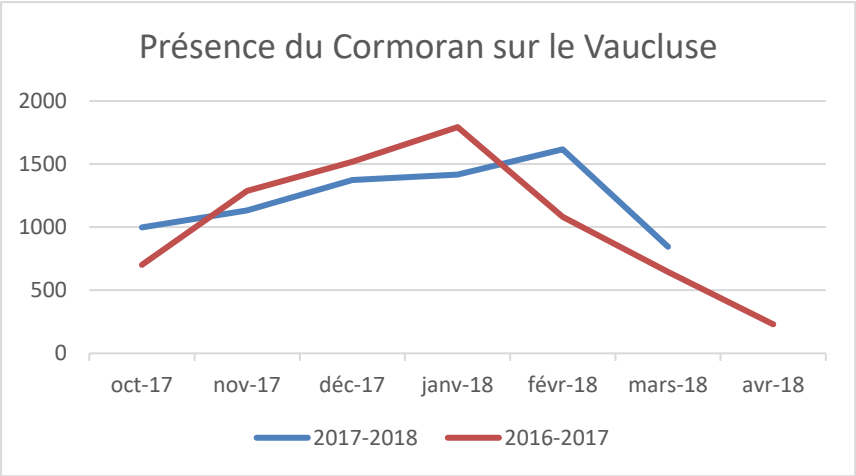

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

BILAN DES OPERATIONS DE CONTROLES

L'année 2018, 1248 passages de jour y compris les patrouilles nautiques sur la Sorgue et sur le Rhône, 7 de nuits. Elles ont été réalisées par les agents de développement de la fédération, sur l'ensemble des AAPPMA et amicales du département.

Les agents de développement avec les gardes-pêche particuliers ont constaté **154** infractions à la police de la pêche et ont dressé **82** procès-verbaux dont **36** pour pêche sans carte et **8** pour pêche de nuit et de multiples autres infractions relevées (voir tableau).

Grâce au renforcement d'effectif de la police municipale, de la gendarmerie, de l'ONCFS (l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) et de l'AFB l'Agence Française pour la Biodiversité).

La présence des agents sur le terrain est importante pour la protection du milieu aquatique et aux yeux des pêcheurs et des utilisateurs de la rivière.

Année 2016	Année 2017	Année 2018
146 Procès-verbaux	156 Procès-verbaux	82 Procès-verbaux
Soit 358 Infractions	Soit 388 Infractions	154 Soit Infractions

2016

Pêche sans carte	**106**
Temps de fermeture	**5**
Mode prohibé	**5**
Pêche de nuit	**11**
Pêche en réserve	**4**
Nombres de lignes	**2**
Opposition/entrave	**8**
Pêche en marchant dans l'eau	**1**
Bilan des opérations de	**5**

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

2017

Pêche sans carte	**102**
Temps de fermeture	**1**
Mode prohibé/engin	**36**
Pêche de nuit	**35**
Pêche en réserve	**5**
Nombres de lignes	**6**
Opposition/entrave	**3**
Pêche avec une espèce maillée	**2**
Pollution/décharge	**8**

2018

Pêche sans carte	**36**
Temps de fermeture	**3**
Mode prohibé/engin	**40**
Pêche de nuit	**8**
Pêche en réserve	**4**
Nombres de salmonidé (quota)	**2**
Saisie d'engin prohibé	**1**
Pollution/décharge	**6**

Bilan par AAPPMA

2016

Avignon	**34**
Apt	**4**
Bédarrides	**1**
Carpentras	**4**
Cavaillon	**4**
Bollene	**6**
Grillon	**2**
Isle sur la Sorgue	**9**
Mondragon / Lapalud	**2**
Mornas / Piolenc	**4**
Orange	**28**
Sorgues	**16**
Le Thor	**2**
Pertuis	**23**
Ste Cécile	**2**

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

2017

Avignon	**49**
Apt	**2**
Bollene / Lapalud	**2**
Carpentras	**1**
Cavaillon	**7**
Camaret/Sérignan	**1**
Isle sur la Sorgue	**8**
Mondragon	**4**
Mornas /Piolenc	**3**
Orange	**45**
Sorgues	**22**
Pernes les Fontaines	**1**
Pertuis	**6**
Ste Cécile	**2**
Vaison la Romaine	**2**

2018

Avignon	**16**
Apt	**1**
Cavaillon	**2**
Fontaine de Vaucluse	**6**
Grillon	**1**
Isle sur la Sorgue	**21**
Mondragon / Lapalud	**2**
Mornas /Piolenc	**1**
Orange	**24**
Sorgues	**5**
Ste Cécile	**1**
Velleron	**3**

Nombre de pêcheurs contrôlés dans l'année

Trimestre	Nb de pêcheurs
1er Trimestre	581
2 eme Trimestre	711
3 eme Trimestre	282
4 eme Trimestre	418
Total	2058

Nombre de patrouilles effectuées sur l'ensemble des AAPPMA et leurs amicales

AAPPMA et amicale de	
Apt	20
Avignon	197
Bédarrides	51
Bollene	58
Ste Cécile les vignes	42
Camaret-Sérignan	47
Carpentras	80
Cavaillon	52
Grillon	17
Isle sur la Sorgue	87
Mondragon	30
Mornas – Piolenc	42
Orange	171
Pernes les fontaines	15
Pertuis	59
Sorgues	90
Le Thor	22
Vaison la Romaine	62
Velleron	104
Violés	12
Total	**1248**

BILANS D'ACTIVITES 2018

ALEVINAGES

PROMOTION PECHE					
	A.E.C			4980 K	27 953,94 €
	FARIO			1038 K	7 655,09 €
TRUITES baguées OUVERTURE					
	A.E.C			1015 K	5 686,06 €
	FARIO			1105 K	7 624,17 €
PARCOURS HALIEUTIQUES					
Saumons de fontaine				30 K	237,06 €
Grandes truites				30 K	204,14 €
Truites fario				60 K	421,20 €
Alevins à résorption fario				10000 U	400,00 €
Truitelles Fario				48000 U	6 395,40 €
Ombres communs				1000U	1 500,00 €
			TOTAL GRATUIT		**58 077,06 €**

POISSONS BLANCS ET CARNASSIERS A CHARGE FEDERATION					
BROCHETS					3 101,85 €
GARDONS					4 041,94 €
Black bass					1 413,85 €
Carpes					674,50 €
Sandres					495,08 €
Perches					94,00 €
		TOTAL POISSONS			**9 821,22 €**

FEDERATION DEPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE 84

Fédération de Vaucluse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

DOMBES ETANGS

COMMANDE GLOBALE (FEDERATION-AAPPMA-Amicales) 2018-2019

Agrément zoosanitaires **FR 01 124 052 CE**
FR 01 385 052 CE

	Black-Bass	Brochets	Brochets	Brochets	Carpe	Carpe	Carpe	Gardons	Carassin	Brèmes	Goujon	Perches	Sandres	Sandres	Sandres	Tanches	Tanches	Facturation	TTC
	25 et +	30 à 40 cm	25 à 50 cm	+ 55 cm	3 étoile	2 étoile	1 étoile	Tout taille		Tout taille	Tout taille	Tout taille	2/3 étoile	1 étoile + 18 cm	1 étoile 14à18cm	2 étoile	3 étoile		
	Kg	Kg	Kg	Kg	Kg	Kg	Kg	Kg		Kg	Kg	Kg	Kg	pièce	Pièce	Kg	Kg		
Prix H.T.	21,95	12,85	10,20	11,95	3,15	5,50	6,60	5,50		5,98	23,95	18,70	23,95	4,95	2,75	5,35	5,30		
Agt			10			30		40		30				20				AAPPMA APT	765,40
Avignon								200					300					AAPPMA Avignon	8285,00
Bédarrides			20											40				AAPPMA Bédarrides	402,00
Caderousse								50			10		5					Amicale Caderousse	634,25
Cavaillon		50						150				50	10			160		AAPPMA de Cavaillon	3064,50
Mornas-Piolenc								300										AAPPMA Mornas-Piolenc	1650,00
Pertuis			60					120				60		80				AAPPMA Pertuis	2310,00
Sainte Cécile								70					10					AAPPMA Ste Cécile	624,30
Sarrians section compétition						120		30										Sarrians compétition	825,00
Totaux :	0	50	90	0	0	150	0	960	0	30	10	110	325	140	0	160	0		18540,65
																		Fédération	0,00
																		Fédération	0,00
Totaux :	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0,00
Total général :	0	50	90	0	0	150	0	960	0	30	10	110	325	140	0	160	0		18540,65
Montant T.T.C.	0,00 €	642,50 €	918,00 €	0,00 €	0,00 €	825,00 €	0,00 €	5 280,00 €	0,00 €	179,40 €	239,50 €	1 177,00 €	7 783,75 €	693,00 €	0,00 €	852,50 €	0,00 €		

RAPPORT FINANCIER 2018

Conformément aux statuts de la Fédération, l'Assemblée Générale des délégués des Associations adhérentes à la Fédération de Vaucluse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique se réunit chaque année. Elle est appelée notamment à délibérer et à se prononcer sur les comptes arrêtés au 31 décembre précédent. (Approbation ou redressement).

D'autre part en application des statuts, la commission de contrôle composée des vérificateurs aux comptes élus par l'Assemblée Générale et pris en dehors du Conseil d'Administration, s'est réunie et a établi son rapport.

De même, la comptabilité est présentée pour contrôle et information aux Administrations de tutelle et à diverses personnes habilitées à effectuer de telles opérations.

- Préfet – (Direction Départementale des Territoires)
- Expert-Comptable
- F.N.P.F.

Les comptes de l'exercice 2018 présentés à l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 23 mars 2019 à L'Isle sur la Sorgue, figurent dans le présent rapport.

Les documents présentés sont :

- Le mot du trésorier
- Rapport des vérificateurs des comptes
- Rapport de l'expert-comptable
- Le bilan
- Le compte de résultat – charges et produits
- Acquisitions
- Les actifs circulant
- Le budget prévisionnel
- Les effectifs

Le mot du trésorier

Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents et Messieurs les délégués,

En tant que trésorier et président de la commission des rivières de première catégorie, j'ai à cœur de veiller à la gestion des budgets et des dépenses afin d'allouer une part croissante aux projets piscicoles et à la gestion du milieu aquatique, dans le but de pouvoir satisfaire au mieux l'ensemble de nos pécheurs.

Dans cette optique, cette année, les contrats d'assurances ont été renégociés et les primes revues à la baisse, de même que certains frais bancaires.

De plus, une optimisation des rendements de certains placements a été effectué, et enfin la gestion du parc de véhicule a été remaniée.

Pour l'année prochaine, nous travaillons à vous proposer une assurance de groupe pour les AAPPMA afin de réduire vos frais.

L'ensemble de l'équipe de la fédération et moi-même, sommes à votre disposition pour vous soutenir dans vos projets et vous souhaitons de belles réalisations pour l'année 2019.

Christophe MARCELLINO**, Trésorier fédéral**

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

BILAN FINANCIER 2018

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Nous soussignés :

Monsieur Henri FRUCTUS **(CARPENTRAS)**
Monsieur Alain LLADOS **(MONTEUX)**
Monsieur Christian MARTELLI **(CAVAILLON)**

Désignés conformément aux statuts de la Fédération des A.A.P.P.M.A. de Vaucluse, avons procédé le 15 février 2019 au siège de la Fédération 575, Chemin des Fontanelles 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, à la vérification et au contrôle de la comptabilité Fédérale.

Divers contrôles par sondage ont été opérés tant sur les bilans et résultats d'exercice présentés.
Trouvant la gestion financière saine, nous concluons à la régularité des écritures, et n'ayant constaté aucune irrégularité, omission ou erreur dans les documents comptables fournis par le Trésorier Fédéral.
Nous sollicitons donc pour lui, le quitus de l'Assemblée Générale pour le bilan financier de l'exercice 2018.

Fait à L'Isle sur la Sorgue

H. FRUCTUS A. LLADOS C. MARTELLI

RAPPORT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux termes de notre mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association la fédération de la pêche de Vaucluse relatifs à l'exercice 2018, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 2 213 585 €
- Produits d'exploitation 831 945 €
- Résultat net comptable : 24 361 €
-

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du conseil supérieur de l'ordre des experts comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, Le 12/02/2019

Thomas GASCON
Expert-comptable

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 192	3 375	1 817	2 741	924-	33.71-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	447 096	129 840	317 256	327 992	10 736-	3.27-
	Constructions	1 124 741	809 354	315 386	347 703	32 317-	9.29-
	Installations techniques Matériel et outillage	123 827	103 262	20 565	25 124	4 559-	18.15-
	Autres immobilisations corporelles	166 450	154 992	11 458	15 980	4 522-	28.30-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	149 671		149 671	46	149 625	NS
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	346		346	704	359-	50.92-
	Total I	2 017 322	1 200 823	816 499	720 291	96 209	13.36
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 557	1 557-	100.00-
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	307 408		307 408	282 918	24 490	8.66
	Autres créances	903		903	12 533	11 630-	92.79-
	Valeurs mobilières de placement	177 080		177 080	174 220	2 860	1.64
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	911 017		911 017	1 138 238	227 221-	19.96-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	678		678	6 166	5 488-	89.01-
	Total III	1 397 086		1 397 086	1 615 632	218 546-	13.53-
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 414 408	1 200 823	2 213 585	2 335 923	122 338-	5.24-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	472 055	472 055		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 333 170	1 329 517	3 653	0.27
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	24 361	3 653	20 707	566.79
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	176 916	192 497	15 581-	8.09-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	2 006 502	1 997 722	8 780	0.44
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 557	1 251	1 305	104.30
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 727	70 660	10 932-	15.47-
	Dettes fiscales et sociales	67 018	86 589	19 571-	22.60-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	67 386	112 106	44 720-	39.89-
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	10 395	67 594	57 199-	84.62-
	Total IV	207 083	338 200	131 118-	38.77-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 213 585	2 335 923	122 338-	5.24-

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 196 688 270 606
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	7 476	6 807	670	9.84
Production stockée				
Production immobilisée	67 898	61 872	6 027	9.74
Subventions d'exploitation	310 670	274 107	36 563	13.34
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	14 754	6 826	7 928	116.13
Collectes				
Cotisations	221 102	232 077	10 975-	4.73-
Autres produits	210 044	168 158	41 886	24.91
Total I	831 945	749 847	82 098	10.95
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	70 688	62 740	7 948	12.67
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	186 506	182 635	3 871	2.12
Impôts, taxes et versements assimilés	23 549	13 901	9 648	69.40
Salaires et traitements	302 966	262 675	40 291	15.34
Charges sociales	120 724	118 751	1 973	1.66
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	61 892	62 993	1 102-	1.75-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	18 960	17 437	1 543	8.85
Autres charges (2)	71 866	67 962	3 904	5.74
Total II	857 171	789 096	68 076	8.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	25 227-	39 249-	14 022	35.73
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	4 764	5 296	532-	10.04-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 764	5 296	532-	10.04-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	4 764	5 296	532-	10.04-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	20 463-	33 953-	13 490	39.73
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	36 829	24 105	12 724	52.79
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 581	18 483	2 902-	15.70-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	52 410	42 587	9 823	23.07
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 494	4 257	2 237	52.56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	359		359	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	6 853	4 257	2 596	60.98
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	45 557	38 330	7 227	18.85
Impôts sur les bénéfices (IX)	733	724	9	1.28
Total des produits (I+III+V+VII)	889 118	797 730	91 388	11.46
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	864 758	794 077	70 681	8.90
Solde intermédiaire	24 361	3 653	20 707	566.79
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	24 361	3 653	20 707	566.79

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		1 817	2 741	924-	33.71-
20500000	CONC.DROITS SIM.BREV.LIC.MARQ.	5 192	5 192		
28050000	AMORT.CONC.BREV.LICENCES	3 375-	2 451-	924-	37.70-
TERRAINS		317 256	327 992	10 736-	3.27-
21100000	TERRAINS	171 624	171 624		
21200000	AGENC.AMENAG. DES TERRAINS	275 472	275 472		
28120000	AMORT.AGENC.AMENAG.TERRAINS	129 840-	119 104-	10 736-	9.01-
CONSTRUCTIONS		315 386	347 703	32 317-	9.29-
21310000	CONSTRUCTIONS	710 404	710 404		
21350000	INST.GEN.AGENC.AM.CONSTRUCTION	414 337	413 771	566	0.14
28131000	AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIO	429 485-	409 196-	20 288-	4.96-
28135000	AMORT.INST.GEN.AG.AM.CONST.	379 869-	367 275-	12 595-	3.43-
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		20 565	25 124	4 559-	18.15-
21500000	INST.TECH.MATERIEL & OUTILLAGE	123 827	118 912	4 915	4.13
28150000	AMORT.INST.TECH.MAT.& OUTIL.	103 262-	93 788-	9 475-	10.10-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		11 458	15 980	4 522-	28.30-
21810000	INST.GEN.AGENC.AMENAG.DIVERS	2 678		2 678	
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	106 130	106 130		
21830000	MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT.	29 488	30 766	1 278-	4.15-
21840000	MOBILIER	28 154	29 361	1 206-	4.11-
28181000	AMORT.INST.GEN.AG.AM.DIVERS	184-		184-	
28182000	AMORT.MAT.TRANSPORT	99 324-	93 189-	6 135-	6.58-
28183000	AMORT.MAT.BUREAU & INFO.	27 708-	28 377-	669	2.36
28184000	AMORT.MAT.BUREAU	27 775-	28 710-	935	3.26
AUTRES TITRES IMMOBILISES		149 671	46	149 625	NS
27100000	TITRES IMMOBILISES (PROPRIETE)	46	46		
27180000	Titres immobilisés CNP ONE CAP	149 625		149 625	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		346	704	359-	50.92-
27550000	Cautionnement	346	704	359-	50.92-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		816 499	720 291	96 209	13.36
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES			1 557	1 557-	100.00-
40910000	FOURN.AVANC.&ACOM.VERSES/COMM.		1 557	1 557-	100.00-
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES		307 408	282 918	24 490	8.66
41100000	CLIENTS	307 408	282 918	24 490	8.66
AUTRES CREANCES		903	12 533	11 630-	92.79-
42500000	PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES		12 200	12 200-	100.00-
42510000	Avance sur frais parola	152	152		
42530000	Avance sur frais Jérôme Marin	150	150		
43781000	Mutuelle harmonie	601		601	
47200000	Compte d'attente rembt fnpf -p		31	31-	100.00-
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		177 080	174 220	2 860	1.64
50340000	Placement c. epargne parts soc	177 080	174 220	2 860	1.64

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
DISPONIBILITES	911 017	1 138 238	227 221-	19.96-
51210000 Depot caisse d'epargne	4 704	4 815	110-	2.29-
51410000 Compte federal	281 289	220 299	60 990	27.68
51510000 Caisse epargne a	85 116	84 482	634	0.75
51530000 Livret banque postal	440 278	729 440	289 162-	39.64-
51540000 LIVRET ASSOCIATIS	99 556	99 130	425	0.43
53110000 Caisse	74	72	2	2.77
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	678	6 166	5 488-	89.01-
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	678	6 166	5 488-	89.01-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 397 066	1 615 632	218 546-	13.53-
TOTAL GENERAL	2 213 565	2 335 923	122 338-	5.24-

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		472 055	472 055		
10210000	Valeur du patrimoine integre	171 571	171 571		
10280000	Valeur du patrimoine integre	300 484	300 484		
REPORT A NOUVEAU		1 333 170	1 329 517	3 653	0.27
11000000	REPORT A NOUVEAU	1 333 170	1 329 517	3 653	0.27
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)		24 361	3 653	20 707	566.79
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUVELABLES		176 916	192 497	15 581-	8.09-
13110000	Subvention invest region		98 510	98 510-	100.00-
13120000	Csp	343 010	446 848	103 838-	23.24-
13121000	SUBVENTION TRAVAUX SIEGE 1	73 176		73 176	
13122000	SUBVENTION TRAVAUX SIEGE 2	18 294		18 294	
13130000	Subvention invest c. general		70 000	70 000-	100.00-
13910000	Subvention inscrite resultat r		98 046-	98 046	100.00
13912000	Subv C.S.P inscrite au résulta	198 946-		198 946-	
13912100	Subv travaux s1 inscrite au re	47 594-		47 594-	
13912200	Subv travaux s2 inscrite au re	11 024-		11 024-	
13920000	C.sp.		254 815-	254 815	100.00
13930000	Subvention inscrite resultat c		70 000-	70 000	100.00
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS		2 006 502	1 997 722	8 780	0.44
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		2 557	1 251	1 305	104.30
41910000	CLIENTS AVAN.&ACOM.RECUS/COMM.	2 557	1 251	1 305	104.30
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		59 727	70 660	10 932-	15.47-
40100000	FOURNISSEURS	51 160	68 846	17 687-	25.69-
40110000		546		546	
40800000	FOURN.FACT.NON PARVENUES	6 074		6 074	
40810000	FOURNISSEURS-FACT NON PARVENUE	1 948	1 814	134	7.41
DETTES FISCALES ET SOCIALES		67 018	86 589	19 571-	22.60-
42100010	K. DIABY	100		100	
42820000	DETTES PROV.CONGES A PAYER	12 906	20 386	7 480-	36.69-
42860000	PERS.AUTRES CHARGES A PAYER		1 530	1 530-	100.00-
43100000	M.S.A.	34 296	39 461	5 165-	13.09-
43780000	CHORUM	1 787	2 279	492-	21.57-
43781000	Mutuelle harmonie		2 087	2 087-	100.00-
43782000	Retraite supplémentaire agrica	1 194	768	426	55.46
43820000	CHARGES SOC./CONGES A PAYER	5 836	13 504	7 668-	56.78-
44700000	AUTRES IMPOTS&TAXES VERS.ASSIM	10 166	5 851	4 315	73.75
44860000	ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	733	724	9	1.28
AUTRES DETTES		67 386	112 106	44 720-	39.89-
41100000	CLIENTS	2 579	1 597	982	61.46
47010000	Cartes internet bureau	202		202	
47301000	Cartes internet Bureau		521	521-	100.00-
47310000	Cpma frpf		23 156	23 156-	100.00-
47320000	Vignettes club	1 348	19 612	18 264-	93.13-
47330000	Redevance agence de l'eau	63 257	67 219	3 962-	5.89-

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	10 395	67 594	57 199-	84.62-
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	10 395	67 594	57 199-	84.62-
TOTAL DETTES	207 063	338 200	131 118-	38.77-
TOTAL GENERAL	2 213 565	2 335 923	122 338-	5.24-

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES		7 476	6 807	670	9.84
70830000	Locations diverses	7 476	6 807	670	9.84
PRODUCTION IMMOBILISEE		67 898	61 872	6 027	9.74
72610000	Cession gratuite truites sec	36 325	32 293	4 033	12.49
72620000	Cession gratuite fario	15 119	15 512	392-	2.53-
72630000	Cession gratuite ombres commun		755	755-	100.00-
72640000	Cession gratuite saumons de fo	237	931	694-	74.54-
72651000	Cession gratuite truitelles fa	6 395	5 200	1 195	22.99
72670000	Cession poissons blancs	4 718	4 137	582	14.07
72680000	Cession carnassiers	5 103	3 045	2 058	67.60
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		310 670	274 107	36 563	13.34
74150000	Subvention fspf	212 219	176 134	36 085	20.49
74180000	Subvention diverses	500	4 800	4 300-	89.58-
74310000	Club Halieutique subventions	68 151	59 269	8 882	14.99
74320000	Club droit de peche		4 104	4 104-	100.00-
74330000	Club dotation de base	29 800	29 800		
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		14 754	6 826	7 928	116.13
79100000	TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOIT.	7 722	6 826	896	13.13
79110000	Avantage en nature	7 032		7 032	
COTISATIONS		221 102	232 077	10 975-	4.73-
75610000	Cotisations federale	221 102	232 077	10 975-	4.73-
AUTRES PRODUITS		210 044	168 158	41 886	24.91
75800000	PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	33	1	32	NS
75800200	Participation etudes	2 578	1 243	1 336	107.50
75800300	Participation activité peche	2 766	2 981	215-	7.22-
75810000	P.v police	7 410	11 490	4 080-	35.51-
75820000	Remboursement frais avances	5 183	4 256	926	21.77
75840000	Repas congres		1 612	1 612-	100.00-
75850000	Participation diverses	6 990	300	6 690	NS
75860000	Participation depliants	4 440	8 805	4 365-	49.57-
75862000	Edf convention	8 941	6 441	2 500	38.81
75863000	Region paca subvention	77 834	39 028	38 805	99.43
75864000	Conseil general	5 500	5 800	300-	5.17-
75865000	Subventions agence de l'eau	88 369	86 201	2 169	2.52
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		831 945	749 847	82 098	10.95
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		70 688	62 740	7 948	12.67
60212000	Achat truitelles fario	6 395	5 200	1 195	22.99
60212100	Truitelles saumons de fontaine		931	931-	100.00-
60212200	Alevins Fario	400		400	
60213400	Achat carnassiers	5 103	3 045	2 058	67.60
60213500	Achat poissons blancs	4 718	4 137	582	14.07
60213510	Achat truites fario	15 119	15 512	392-	2.53-
60213610	Achats truite sec	36 325	32 706	3 620	11.07
60213700	Saumons de Fontaine	237		237	
60213800	Ombres communs	1 500	755	745	98.68
60225000	Achat materiel bureau	890	456	434	95.22

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		186 506	182 635	3 871	2.12
60500000	ACHATS MAT.EQUIP.TRAVAUX		674	674-	100.00-
60610000	Fournitures gaz edf eau	867	712	155	21.70
60611000	ELECTRICITE		522	522-	100.00-
60612000	ELECTRICITE	11 147	13 667	2 520-	18.44-
60613000	EAU	96	291	194-	66.90-
60628000	Carburant	899	856	43	4.98
60628300	Carburant parola	1 376	1 586	210-	13.26-
60628400	Carburant marin jerome	1 526	1 644	117-	7.14-
60628500	Carburant becker	2 072	1 922	150	7.80
60628600	Carburant chapus	2 077	2 514	438-	17.41-
60628700	Carburant corentin tharel	785	697	87	12.50
60630000	F ENTRETIEN PETIT EQUIPEMENT	2 677	4 710	2 033-	43.15-
60632000	Fourn equip ent fontanelles	50	20	30	152.47
60634000	Fournitures+petit equipement m	2 305	581	1 724	296.94
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 217	3 894	678-	17.41-
60641000	Fournitures cartes peche		746	746-	100.00-
60650000	Habillement	1 543	4 683	3 140-	67.05-
60680000	Autres fournitures	106	959	852-	88.90-
60850000	Frais accessoires s/achats	247	252	5-	2.00-
61330000	Baux de peche	20 399	19 631	768	3.91
61350000	LOCATION MATERIEL	925	3 871	2 946-	76.10-
61351000	LOCATION PHOTOCOPIEUR	2 978		2 978	
61355000	LOCATION VEHICULE	5 160		5 160	
61520000	ENTRETIEN CONSTRUCTIONS	7 883	8 065	182-	2.26-
61530000	Travaux entretien etang etc	954	1 541	587-	38.08-
61550000	ENTRETIEN MAT OUTILLAGE	4 597		4 597	
61553000	ENTRETIEN MAT DE BUREAU	4 372		4 372	
61558000	Reparation vehicules services	7 840	5 322	2 518	47.31
61560000	Mobilier materiel outillage		4 623	4 623-	100.00-
61562000	Mobil mat outil fontanelles	330	291	39	13.34
61610000	ASSURANCES AUTOMOBILES	2 748	10 898	8 150-	74.78-
61680000	Autres assurances	2 359	5 498	3 139-	57.09-
61681000	Assurance habitation		1 142	1 142-	100.00-
61700000	ETUDES ET RECHERCHES		2 139	2 139-	100.00-
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	289	287	2	0.70
62260000	HONORAIRES	13 534	7 088	6 446	90.93
62270000	FRAIS D ACTES ET CONTENTIEUX		104	104-	100.00-
62280000	Frais de formation	9 074		9 074	
62300000	Publicite information publicat	8 462	5 743	2 718	47.33
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS		2 433	2 433-	100.00-
62330000	Foires expositions	3 393	3 848	455-	11.82-
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	4 679	4 569	110	2.41
62380000	POURBOIRES ET DONS	271	681	410-	60.21-
62410000	TRANSPORTS S ACHATS	41	245	203-	83.16-
62530000	Deplacements autres personnels	3 372	4 432	1 060-	23.92-
62533000	Deplacements alamelle	2 912	2 851	61	2.12
62540000	Deplacements president	12 301	11 402	898	7.88
62544000	Déplacements Vice-Président	1 129	1 956	827-	42.27-
62550000	Deplacements tresorier	5 771	2 677	3 094	115.58
62560000	Depl administateurs	9 000	10 342	1 342-	12.98-
62570000	MISSIONS RECEPTIONS	904	141	763	542.41
62600000	FRAIS POSTAUX	4 481		4 481	
62610000	TELEPHONE FAX INTERNET		4 269	4 269-	100.00-
62620000	Telephone siege	6 512	6 606	94-	1.42-

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
62625900	Orange internet	312	312	0	0.03
62630000	SENDINBLUE envois mails	46		46	
62700000	SERVICES BANCAIRES	860	570	290	50.85
62800000	DIVERS	124		124	
62810000	COTISATIONS		704	704-	100.00-
62820000	Cotisation club	50	50		
62840000	Cotisation mem	2 600	2 600		
62850000	Cotisation Fondation	860	1 167	306-	26.26-
62860000	Asso reg fede paca	483	482	1	0.31
62870000	Participation aux frais deposi	1 715	1 956	241-	12.33-
62880000	Cotisation diverses	1 798	1 170	628	53.68
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		23 549	13 901	9 648	69.40
63100000	Impots et taxes sur remunerati		5 851	5 851-	100.00-
63110000	Taxe sur les salaires	10 166		10 166	
63330000	PARTICIPATION FORMATION PROFES	4 342		4 342	
63520000	Taxes fonciere	9 041	8 050	991	12.31
SALAIRES ET TRAITEMENTS		302 966	262 675	40 291	15.34
64110000	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	280 311	251 226	29 084	11.58
64130000	Primes et gratifications	18 999		18 999	
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	4 105	279	3 826	NS
64170000	Avantages en nature logement	7 032	6 826	205	3.01
64180000	Provison conges payes	7 480-	4 343	11 823-	272.25-
CHARGES SOCIALES		120 724	118 751	1 973	1.66
64510000	MSA	84 825	66 884	17 940	26.82
64520000	Harmonie Mutuelle	5 941		5 941	
64521000	Cotisations prévoyances Chorum	1 821		1 821	
64530000	CAISSE DE RETRAITE		2 190	2 190-	100.00-
64531000	CCPMA	1 902	2 538	636-	25.05-
64532000	Cotisations retraites	18 793	19 948	1 155-	5.79-
64533000	Cotisations Mutuelle		9 002	9 002-	100.00-
64534000	Cotisation retraite agirc		688	688-	100.00-
64540000	ASSEDIC	12 883	10 699	2 184	20.42
64580000	Autres cotisations	2 227	1 493	734	49.13
64581000	Provision chages sur conges pa	7 668-	5 309	12 977-	244.43-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		61 892	62 993	1 102-	1.75-
68111000	DOTATIONS AMORT IMMO INCORPORE	924	31	893	NS
68112000	DOTATIONS AMORT IMMO CORPORELL	60 968	15 315	45 653	298.10
68112310	Dotations batiments		20 349	20 349-	100.00-
68112820	Dotations matériel de transpor		7 026	7 026-	100.00-
68113500	Dot. installations generales		13 438	13 438-	100.00-
68115000	Dot. installations techniques		5 010	5 010-	100.00-
68118300	Dot. materiels bureau informat		1 592	1 592-	100.00-
68118400	Dot. mobilier		234	234-	100.00-
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION		18 960	17 437	1 543	8.85
65720000	Subvention travaux piscicoles	3 910	2 700	1 210	44.81
65730000	Ristournes club	5 373	4 328	1 045	24.14
65740000	Subvention materiel	708	588	120	20.46
65790000	Subventions diverses	8 990	9 822	832-	8.47-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
AUTRES CHARGES	71 866	67 962	3 904	5.74
65160000 DROITS D AUTEUR ET DE REPRODUC	3		3	
65300000 Frais congres, conseils, assem	1 225	4 539	3 314-	73.02-
65310000 Repas reunion ca commissions	2 741	1 552	1 189	76.62
65610000 Cession gratuite truite sec	41 962	32 293	9 669	29.94
65620000 Cession gratuite truite fario	9 482	15 512	6 029-	38.87-
65621000 Cession gratuite truitelles fa	6 395	5 200	1 195	22.99
65630000 Cession gratuite ombres commun		755	755-	100.00-
65640000 Cession gratuite saumons de fo	237	931	694-	74.54-
65670000 Cession poissons blancs	4 718	4 137	582	14.07
65680000 Cession carnassiers	5 103	3 045	2 058	67.60
65800000 AUTRES CHARGES GESTION COURANT	0-	0	0-	144.44-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	857 171	789 096	68 076	8.63
RESULTAT D'EXPLOITATION	25 227-	39 249-	14 022	35.73
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	4 764	5 296	532-	10.04-
76400000 REVENUS DES VALEURS MOB.PLAC.	4 764	5 296	532-	10.04-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4 764	5 296	532-	10.04-
RESULTAT FINANCIER	4 764	5 296	532-	10.04-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	20 463-	33 953-	13 490	39.73
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	36 829	24 105	12 724	52.79
77180000 AUTRES PROD EXCEPT/OP DE GEST	5		5	
77200000 PRODUITS EXCEP./EXERCICES ANT.	36 824	24 105	12 719	52.77
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	15 581	18 483	2 902-	15.70-
77700000 QUOTE PART SUBVENT. VIR.RESULT.	15 581	18 483	2 902-	15.70-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	52 410	42 587	9 823	23.07
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	6 494	4 257	2 237	52.56
67180000 AUTRES CHARG EXCEPT/OP GESTION	172		172	
67200000 CHARGES EXCEP./EXERC.ANTER.	6 323	4 257	2 066	48.52
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	359		359	
67500000 VALEURS COMPT.ELEM.ACTIF CEDES	359		359	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 853	4 257	2 596	60.98
RESULTAT EXCEPTIONNEL	45 557	38 330	7 227	18.85
IMPOTS SUR LES BENEFICES	733	724	9	1.28
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	733	724	9	1.28
TOTAL PRODUITS	889 118	797 730	91 388	11.46
TOTAL DES CHARGES	864 758	794 077	70 681	8.90

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
SOLDE INTERMEDIAIRE	24 361	3 653	20 707	566.79
EXCEDENTS OU DEFICITS	24 361	3 653	20 707	566.79

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

Exelio
AUDIT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Article 227-10 Code de Commerce

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Fabrice BONNET
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Cyril BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Master Droit Conseil Patrimoine

FEDERATION DE VAUCULUSE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

575, Chemin des Fontanelles
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Association Loi 1901

****

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

C.C San Baquis - 2010 avenue de la Croix d'Or - 13320 Bouc Bel Air - Tél. 04.42.54.06.22

SIRET 81437817000017 - NAF 6920Z - SARL au capital de 1200 € -

Société inscrite sur la liste des sociétés de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
www.exelio.fr - contact@exelio.fr

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

Exelio
AUDIT

Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes
Exercice clos le 31/12/2018

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Bouc Bel Air,
Le 1er mars 2019

Laurent BORG
Commissaire aux comptes,
Co-gérant,

Exelio
AUDIT

Bât. Le Gamma
95 Avenue des Logissons - 13770 Venelles
Tél 04 42 54 06 22 - Fax 04 42 54 07 50
RCS Aix en Provence 814 378 170 - NAF 6920Z
SARL de commissariat aux comptes au capital de 1 200€

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Fabrice BONNET
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Cyril BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Master Droit Conseil Patrimoine

C.C San Baquis - 2010 avenue de la Croix d'Or - 13320 Bouc Bel Air - Tél. 04.42.54.06.22

SIRET 81437817000017 - NAF 6920Z - SARL au capital de 1200 € -

Société inscrite sur la liste des sociétés de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
www.exelio.fr - contact@exelio.fr

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

Exelio
AUDIT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Fabrice BONNET
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Cyril BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Master Droit Conseil Patrimoine

FEDERATION DE VAUCULUSE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

575, Chemin des Fontanelles
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Association Loi 1901

****

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

C.C San Baquis - 2010 avenue de la Croix d'Or - 13320 Bouc Bel Air - Tél. 04.42.58.83.60

SIRET 81437817000017 - NAF 6920Z - SARL au capital de 1200 € -

Société inscrite sur la liste des sociétés de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
www.exelio.fr - contact@exelio.fr

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

Exelio
AUDIT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 DECEMBRE 2018

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Fabrice BONNET
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Cyril BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Master Droit Conseil Patrimoine

A l'Assemblée Générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION DE VAUCULUSE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Fabrice BONNET
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Cyril BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Master Droit Conseil Patrimoine

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

C.C San Baquis - 2010 avenue de la Croix d'Or - 13320 Bouc Bel Air - Tél. 04.42.58.83.60

SIRET 81437817000017 - NAF 6920Z - SARL au capital de 1200 € -

Société inscrite sur la liste des sociétés de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
www.exelio.fr - contact@exelio.fr

Exelio
AUDIT

d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Venelles,
Le 1er mars 2019

Laurent BORG
Commissaire aux comptes,
Co-gérant,

Bât. Le Gamma
95 Avenue des Logissons - 13770 Venelles
Tél 04 42 54 06 22 - Fax 04 42 54 07 50
RCS Aix en Provence 814 378 170 - NAF 6920Z
SARL de commissariat aux comptes au capital de 1 200€

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Fabrice BONNET
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Cyril BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Master Droit Conseil Patrimoine

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

COMPARATIF COMPTE DE RESULTAT 2017 ET 2018

SECTION EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

		2018	2017	variation	%	2019 Prévisionne
ACHATS		69 798,28 €	62 284,51 €	7 113,77 €	11,42%	89 300,00
602120	Truitelles fario	6 395,40 €	5 200,00 €	1 195,40 €	22,99%	6 500,00
602120	Œufs et alevins	400,00 €				0,00
6021210	Truitelles saumons de fontaine	237,06 €	931,00 €	-693,94 €	100,00%	0,00
60213400	Carnassiers	5 102,78 €	3 044,61 €	2 058,17 €	67,60%	6 500,00
60213500	Poissons blancs	4 718,44 €	4 136,52 €	581,92 €	14,07%	6 000,00
6021351	Truites	51 444,60 €	48 217,38 €	3 227,22 €	6,69%	52 000,00
602135	Truites "Parcours No Kill" vaison					7 500,00
6021380	Ombres	1 500,00 €	755,00 €	745,00 €	98,68%	1 800,00
SERVICES EXTERIEURS		187 396,07 €	183 090,83 €	4 305,24 €	2,35%	214 050,00
60216	P.Entretien			0,00 €	#DIV/0!	250,00
60217	P.Pharmaceutiques		0,00 €	0,00 €	0,00%	100,00
60225000	Matériel de bureau	889,70 €	455,75 €	433,95 €	95,22%	1 000,00
605	Matériel d'équipement		674,04 €	-674,04 €	-100,00%	1 000,00
60610000	EDF, eaux	12 109,63 €	15 191,27 €	-3 081,64 €	-20,29%	13 000,00
628000	Carburants lubrifiants	8 734,09 €	9 219,51 €	-485,42 €	-5,27%	9 500,00
60640000	Fournitures bureau	3 216,64 €	3 894,49 €	-677,85 €	-17,41%	4 000,00
60641	Cartes de pêche		746,40 €	-746,40 €	-100,00%	0,00
60630000	Fournitures entretien	5 031,94 €	5 310,32 €	-278,38 €	-5,24%	5 000,00
60650000	Habillement	1 543,02 €	4 682,57 €	-3 139,55 €	-67,05%	3 000,00
60680000	Autres fournitures	106,40 €	958,50 €	-852,10 €	-88,90%	500,00
61330000	Location baux	20 399,09 €	19 631,24 €	767,85 €	3,91%	20 000,00
60850000	Frais accessoire	247,41 €	252,47 €	-5,06 €	-2,00%	300,00
61350000	Location matériel	3 902,92 €	3 870,65 €	32,27 €	0,83%	4 500,00
61355000	Location Véhicule	5 159,90 €		5 159,90 €	#DIV/0!	6 000,00
61520000	Travaux entretien et réparations constructions	7 883,01 €	8 065,44 €	-182,43 €	-2,26%	8 000,00
61530000	Travaux terrains ,barrage,étangs	954,11 €	1 540,89 €	-586,78 €	-38,08%	1 000,00
61550000	Entretien Mat Outillage (PROFOSS)	4 597,14 €		4 597,14 €	#DIV/0!	2 000,00
61553000	Entretien Mat de bureau	4 372,47 €		4 372,47 €	#DIV/0!	10 000,00
61558000	Matériel de transport	7 840,11 €	5 322,26 €	2 517,85 €	47,31%	7 000,00
61560000	Mobilier,matériel,outillage	330,00 €	4 913,95 €	-4 583,95 €	-93,28%	500,00
61682000	Primes assurances	5 106,86 €	17 537,27 €	-12 430,41 €	-70,88%	13 500,00
617	Etudes et recherches	0,00 €	2 139,18 €	-2 139,18 €	-100,00%	5 000,00
61810000	Documentation	289,00 €	286,99 €	2,01 €	0,70%	500,00
62260000	Intermédiaires,honoraires	13 534,00 €	7 192,27 €	6 341,73 €	88,17%	15 000,00
62280000	Formation personnel	9 074,24 €	0,00 €	9 074,24 €	0,00%	2 500,00
62280000	Formation des bénévoles		0,00 €	0,00 €	0,00%	1 500,00
62300000	Pub,information,publications,dons,concours	8 461,60 €	17 273,93 €	-8 812,33 €	-51,02%	8 000,00
62330000	Foires Expos	3 392,71 €		3 392,71 €	#DIV/0!	4 000,00
62340000	Lots concours	4 949,68 €		4 949,68 €	#DIV/0!	6 000,00
6241	Transports / achats	41,20 €	244,59 €	-203,39 €	100,00%	500,00
6248	Divers	124,00 €	0,00 €	124,00 €	#DIV/0!	100,00
62530000	Déplacements autres personnels	6 283,72 €	7 283,13 €	-999,41 €	-13,72%	6 000,00
6253	Remboursement déplacements FD 13			0,00 €	#DIV/0!	
62540000	Déplacements Président	12 300,67 €	11 402,34 €	898,33 €	7,88%	10 800,00
62544000	Déplacements Vice-Président	1 129,25 €	1 956,10 €	-826,85 €	-42,27%	3 000,00
62550000	Déplacements trésorier	5 770,64 €	2 676,81 €	3 093,83 €	115,58%	6 000,00
62560000	Déplacement administateurs	8 999,60 €	10 341,97 €	-1 342,37 €	-12,98%	10 000,00
657	Réceptions	903,81 €	140,69 €	763,12 €	100,00%	1 500,00
62510000	Frais de déplacements garderie		0,00 €	0,00 €	#DIV/0!	2 000,00
62600000	Frais postaux	4 481,23 €	4 269,22 €	212,01 €	4,97%	4 500,00
62620000	Frais téléphone	6 824,10 €	6 917,70 €	-93,60 €	-1,35%	7 000,00
6263	Frais envoi emailing	45,60 €		45,60 €	#DIV/0!	
62700000	Frais bancaires	860,00 €	570,14 €	289,86 €	50,84%	1 000,00
62800000	Charges diverses(AJPPACA,MRM,Club, Fondation, UFDRMC)	3 993,58 €	5 002,50 €	-1 008,92 €	-20,17%	5 000,00
62870000	Participations dépositaires	3 513,00 €	3 126,25 €	386,75 €	12,37%	4 000,00
IMPOTS ET TAXES		23 552,61 €	13 903,00 €	9 651,61 €	69,43%	16 200,00
63110000	Taxes/salaires	10 166,00 €	5 851,00 €	4 315,00 €	73,75%	8 000,00
6378	Taxes diverses	4 345,61 €		4 345,61 €	#DIV/0!	100,00
635	Taxes foncières	9 041,00 €	8 050,00 €	991,00 €	12,31%	8 100,00

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

CHARGES DU PERSONNELS		423 689,97 €	381 426,47 €	42 263,50 €	11,08%	425 660,79 €
64110000	Rémunération pers.+cotisations salariales	310 446,20 €	258 332,29 €	52 113,91 €	20,17%	288 250,96 €
64180000	Provisions sur Congés payés	-7 480,35 €	4 342,70 €	-11 823,05 €	-272,25%	4 500,00 €
63330000	FAFSEA	2 226,98 €	1 493,34 €	733,64 €	49,13%	
64510000	MSA	84 824,50 €	66 884,28 €	17 940,22 €	26,82%	127 909,83 €
64580000	Provisions Charges sur congés payés	-7 667,55 €	5 308,95 €	-12 976,50 €	-244,43%	5 000,00 €
64500000	Retraites + mutuelle + autres caisses	41 340,19 €	45 064,91 €	-3 724,72 €	-8,27%	
	TOTAL A REPORTER	**704 436,93 €**	**640 702,81 €**	63 734,12 €	9,95%	**736 210,79 €**

		2018	2017	variation	%	prévisionne
	REPORT	**704 436,93 €**	**640 702,81 €**	63 734,12 €	9,95%	736 210,79
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		152 738,32 €	148 392,73 €	4 345,59 €	2,93%	166 950,00
65160000	Droits d'auteur	3,00 €				
65300000	Frais congrès, assemblées et réunions	3 965,19 €	6 090,57 €	-2 125,38 €	-34,90%	4 000,00
6567 / 6568	Cession gratuite carnassiers et blancs	9 821,22 €	7 181,13 €	2 640,09 €	36,76%	12 500,00
656	Cessions gratuites	58 077,06 €	54 690,55 €	3 386,51 €	6,19%	70 400,00
65700000	Subventions aux Stes	13 607,45 €	13 109,05 €	498,40 €	3,80%	12 000,00
65800000	Charges diverses gestion courante		0,18 €	-0,18 €	-100,00%	50,00
65730000	Ristournes CLUB	5 372,60 €	4 327,85 €	1 044,75 €	24,14%	5 000,00
6811	Dotation aux amortissements	61 891,80 €	62 993,40 €	-1 101,60 €	-1,75%	63 000,00
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**857 175,25 €**	**789 095,54 €**	68 079,71 €	8,63%	**903 160,79**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		7 586,20 €	4 980,97 €	2 605,23 €	52,31%	0,00
67180000	Autres charges exceptionnelles	171,83 €	0,00 €	171,83 €	0,00%	0,00
67200000	Charges sur exercice précédent	6 322,59 €	4 256,97 €	2 065,62 €	48,52%	0,00
66880000	Ecarts de conversion	358,52 €				
67500000	Cession des éléments d'actif			0,00 €	0,00%	0,00
6950000	Impôts sur bénéfices	733,26 €	724,00 €	9,26 €	1,28%	0,00
6670000	Charges sur cession de valeurs mobilières			0,00 €	0,00%	0,00
	TOTAL CHARGES	**864 761,45 €**	**794 076,51 €**	**70 684,94 €**	8,90%	**903 160,79**

SECTION INVESTISSEMENT

		2018	2017	variation	%	prévisionnel
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLE		1 867 305,53 €	12 654,33 €	1 854 651,20 €	14656,22%	0,00
205000	Logiciels droit de licences	*5 192,10 €*	2 772,00 €	2 420,10 €	87,31%	0,00
211	Terrains,barrages,étangs,plans d'eau	171 623,88 €	0,00 €	171 623,88 €	0,00%	0,00
212	Aménagements terrains	275 471,73 €	4 365,53 €	271 106,20 €	6210,16%	0,00
2131	Batiments	710 403,77 €	0,00 €	710 403,77 €	0,00%	0,00
2135	Installations,agencements	414 336,96 €	0,00 €	414 336,96 €	0,00%	0,00
2135	Installations techniques	123 827,27 €	0,00 €	123 827,27 €	0,00%	0,00
2154	Matériels		3 381,70 €	-3 381,70 €	-100,00%	0,00
2181	Installations générales diverses	2 678,40 €				
2182	Matériel de transport	106 129,80 €	0,00 €	106 129,80 €	0,00%	0,00
2183	Matériel de bureau	29 487,50 €	2 135,00 €	27 352,50 €	1281,15%	0,00
2184	Mobilier	28 154,12 €	0,00 €	28 154,12 €	#DIV/0!	0,00
2188	Logiciels		0,00 €	0,00 €	#DIV/0!	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		150 016,23 €	749,75 €	149 266,48 €	#DIV/0!	191,23
271	Titres C.EPARGNE	149 670,73 €	45,73 €	149 625,00 €	327192,22%	45,73
2755	Cautionnement	345,50 €	704,02 €	-358,52 €	-50,92%	345,50
	TOTAL GENERAL	**2 732 066,98 €**	**806 730,74 €**	**1 925 336,24 €**	238,66%	**903 552,02**

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

PRODUITS D'EXPLOITATION

		2018	2017	variation	%	prévisionnel
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		310 169,98 €	273 607,29 €	36 562,61 €	13%	290 395,00 €
7415	Subventions FNPF	212 219,33 €	176 134,21 €	36 085,12 €	20,49%	192 000,00 €
743	Subvention CLUB et ristournes	97 950,57 €	97 473,08 €	477,49 €	0,49%	98 395,00 €
PRODUITS DE GESTION COURANTE		521 774,67 €	476 239,62 €	45 535,05 €	10%	506 408,00 €
7083	Locations diverses	7 476,49 €	6 806,57 €	669,92 €	9,84%	6 800,00 €
712/7122	Cessions gratuites carnassiers et blancs	9 821,22 €	7 181,13 €	2 640,09 €	36,76%	12 500,00 €
726	Cessions gratuites truites, truitelles,ombres	58 077,06 €	54 690,55 €	3 386,51 €	6,19%	70 400,00 €
7561	Cotisations fédérales	221 101,53 €	232 077,01 €	-10 975,48 €	-4,73%	220 000,00 €
758 / 761	Subventions et participations diverses	7 023,35 €	4 524,67 €	2 498,68 €	55,22%	6 000,00 €
75800200	Participations Etudes, PE	2 578,38 €				4 000,00 €
75800300	Participations activités de pêche, Animations	2 766,00 €				4 000,00 €
7584	Participation repas congrès	0,00 €	1 612,00 €	-1 612,00 €	-100,00%	0,00 €
75862	Convention E.D.F.	8 941,20 €	9 941,20 €	-1 000,00 €	-10,06%	9 000,00 €
75863	Conseil Régional	77 833,70 €	39 028,30 €	38 805,40 €	99,43%	50 208,00 €
75864	Conseil Départemental	5 500,00 €	5 800,00 €	-300,00 €	-5,17%	6 000,00 €
758650	Agence de l'eau	88 369,00 €	86 200,50 €	2 168,50 €	2,52%	92 000,00 €
7587	Mairie Isle sur la sorgue	500,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00%	500,00 €
7586	Participations dépliants	4 440,00 €	5 305,00 €	-865,00 €	-16,31%	6 500,00 €
7581	P.V	7 410,00 €	11 490,00 €	-4 080,00 €	-35,51%	7 500,00 €
7582	Remboursement frais avancés	5 182,68 €	4 256,29 €	926,39 €	21,77%	4 000,00 €
791000	Transferts charges d'exploitation	14 754,06 €	6 826,40 €	7 927,66 €	116,13%	7 000,00 €
PRODUITS D'EXPLOITATION TOTAL		**831 944,57 €**	**749 846,91 €**	**82 097,66 €**	10,95%	**796 803,00 €**

PRODUITS FINANCIERS		4 763,70 €	5 295,64 €	-531,93 €	-10,04%	5 000,00 €
764	Intérêts	4 763,70 €	5 295,64 €		0,00%	5 000,00 €

PRODUITS DIVERS		52 410,21 €	42 587,49 €	9 822,72 €	23,06%	0,00 €
77	Produits exceptionnels	15 581,11 €	18 482,65 €	-2 901,54 €	-15,70%	
771	Produit sur opération de gestion	5,08 €	0,10 €	4,98 €	4980,00%	0,00 €
772	Produits sur exercice précédent	36 824,02 €	24 104,74 €	12 719,28 €	52,77%	0,00 €
	Produits sur fonds propres		0,00 €	0,00 €	#DIV/0!	
TOTAL PRODUITS		**889 118,48 €**	**797 730,04 €**	**91 388,44 €**	11,46%	**801 803,00 €**

RESULTAT D'EXPLOITATION **24 361,00 €** **3 653,53 €** -101 357,79 €

COMPARATIF DU RESULTAT 2018 ET 2017 et PREVISIONNEL

	2018	2017	Prévisionnel
CHARGES	864 761,45 €	794 076,51 €	903 160,79 €
PRODUITS	889 118,48 €	797 730,04 €	801 803,00 €
TOTAL	24 361,00 €	3 653,53 €	-101 357,79 €

Le Président
M. MARIN

Le Trésorier
C. MARCELLINO

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

BUDGET PREVISIONNEL 2019

CHARGES D'EXPLOITATION

60212000	Truitelles fario	6 500,00 €
60212000	Œufs et alevins	0,00 €
60212100	Truitelles saumons de fontaine	0,00 €
60213400	Carnassiers	6 500,00 €
60213500	Poissons blancs	6 000,00 €
60213510	Truites	52 000,00 €
60213510	Truites "Parcours No Kill" Vaison et Entraigues	7 500,00 €
60213800	Ombres	1 800,00 €
60216000	P.Entretien	250,00 €
60217000	P.Pharmaceutiques	100,00 €
60225000	Matériel de bureau	1 000,00 €
[illegible]		[illegible]
60500000	Matériel d'équipement	1 000,00 €
60610000	EDF, eaux	13 000,00 €
60628000	Carburants lubrifiants	9 500,00 €
60630000	Fournitures entretien	5 000,00 €
60640000	Fournitures bureau	4 000,00 €
60641000	Cartes de pêche	0,00 €
60650000	Habillement	3 000,00 €
60680000	Autres fournitures	500,00 €
60850000	Frais accessoire	300,00 €
61330000	Location baux	20 000,00 €
61350000	Location matériel	4 500,00 €
61520000	Travaux entretien et réparations constructions	8 000,00 €
61530000	Travaux terrains ,barrage,étangs	1 000,00 €
61355000	Location Véhicule	6 000,00 €
61550000	Entretien Mat Outillage	2 000,00 €
61553000	Entretien Mat de bureau (Opentime, Serveur)	10 000,00 €
61558000	Matériel de transport	7 000,00 €
61560000	Mobilier,matériel,outillage	500,00 €
61682000	Primes assurances	13 500,00 €
61700000	Etudes et recherches	5 000,00 €
61810000	Documentation	500,00 €
62260000	Intermédiaires,honoraires	15 000,00 €
62280000	Formation personnel	2 500,00 €
62280000	Formation des bénévoles	1 500,00 €
62300000	Pub,information,publications,dons,concours	8 000,00 €
62330000	Foires, Expo	4 000,00 €
62340000	Lots concours (dt bons cadeaux)	6 000,00 €
62410000	Transports / achats	500,00 €
62480000	Divers	100,00 €
62510000	Frais de déplacements garderie	2 000,00 €
62530000	Remboursement déplacements FD 13	0,00 €
62530000	Déplacements autres personnels	6 000,00 €
62540000	Déplacements Président	10 800,00 €
62544000	Déplacements Vice-Président	3 000,00 €
62550000	Déplacements trésorier	6 000,00 €
62560000	Déplacement administateurs	10 000,00 €
62570000	Réceptions	1 500,00 €
62600000	Frais postaux	4 500,00 €
62620000	Frais téléphone	7 000,00 €
62700000	Frais bancaires	1 000,00 €
62800000	Charges diverses(ARFPACA,MRM,Club, Fondation, UFBRMC)	5 000,00 €
62870000	Participations dépositaires	4 000,00 €
IMPOTS ET TAXES		16 200,00 €
63110000	Taxes/salaires	8 000,00 €
63330000	FAFSEA	
63500000	Taxes foncières	8 100,00 €
63780000	Taxes diverses	100,00 €

CHARGES PERSONNELS		425 660,79 €
64110000	Rémunération pers.+cotisations salariales	288 250,96 €
64180000	Provisions sur Congés payés	4 500,00 €
64500000	Retraites + mutuelle + autres caisses	127 909,83 €
64510000	MSA	
64580000	Provisions Charges sur congés payés	5 000,00 €
	TOTAL A REPORTER	**736 210,79 €**

		prévisionnel
	REPORT	**736 210,79 €**
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		166 950,00 €
65300000	Frais congrès, assemblées et réunions	4 000,00 €
65600000	Cessions gratuites Truites, truitelles, Ombres	70 400,00 €
6567 / 6568	Cessions gratuites carnassiers et blanc	12 500,00 €
65700000	Subventions aux Stes	12 000,00 €
65730000	Ristournes CLUB	5 000,00 €
65800000	Charges diverses gestion courante	50,00 €
68110000	Dotation aux amortissements	63 000,00 €
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**903 160,79 €**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00 €
66700000	Charges sur cession de valeurs mobilières	0,00 €
69500000	Impôts sur bénéfices	0,00 €
67180000	Autres charges exceptionnelles	0,00 €
67200000	Charges sur exercice précédent	0,00 €
67500000	Cession des éléments d'actif	0,00 €
	TOTAL CHARGES	**903 160,79 €**

SECTION INVESTISSEMENT

		Prévisionnel
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES		0,00 €
20500000	Logiciels droit de licences	0,00 €
21100000	Terrains,barrages,étangs,plans d'eau	0,00 €
21200000	Aménagements terrains	0,00 €
21310000	Batiments	0,00 €
21350000	Installations,agencements	0,00 €
21500000	Inst tech Matériels et outillage	0,00 €
21820000	Matériel de transport	0,00 €
21830000	Matériel de bureau et informatique	0,00 €
21840000	Mobilier	0,00 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0,00 €
27100000	Titres C.EPARGNE	0,00 €
27550000	Cautionnement	0,00 €
	TOTAL GENERAL	**903 160,79 €**

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

SECTION EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

[illegible]		[illegible]
74150000	Subventions FNPF	192 000,00 €
74180000	Subventions diverses	
74180000	Mairie Isle sur la sorgue	500,00 €
74310000	Subvention CLUB et ristournes	98 395,00 €
[illegible]		[illegible]
70830000	Locations diverses	6 800,00 €
71200000	Cessions gratuites carnassiers et blancs	12 500,00 €
72600000	Cessions gratuites truites, truitelles,ombres	70 400,00 €
75610000	Cotisations fédérales	220 000,00 €
75800000	Participations diverses	6 000,00 €
75800200	Participations Etudes, PE	4 000,00 €
75800300	Participations Activités Pêche, Animations	4 000,00 €
75810000	P.V	7 500,00 €
75820000	Remboursement frais avancés	4 000,00 €
75840000	Participation repas congrès	0,00 €
75860000	Participations dépliants	6 500,00 €
75862000	Convention E.D.F./R.T.E/ENEDIS	9 000,00 €
75863000	Conseil Régional	50 208,00 €
75864000	Conseil Départemental	6 000,00 €
75865000	Agence de l'eau	92 000,00 €
79100000	Transferts charges d'exploitation	7 000,00 €
PRODUITS D'EXPLOITATION TOTAL		**796 803,00 €**

[illegible]		[illegible]
764000000	Intérêts	5 000,00 €
[illegible]		[illegible]
771000000	Produit sur opération de gestion	0,00 €
772000000	Produits sur exercice précédent	0,00 €
777000000	Quote part des subventions d'investissement	0,00 €
	Apport sur fonds propres	0,00 €
TOTAL PRODUITS		**801 803,00 €**
	Résultat net prévisionnel	-101 357,79 €

Le Président
M. MARIN

Le Trésorier
C. MARCELLINO

EFFECTIFS 2018

EFFECTIFS - 2018

		COTISATIONS								C.P.M.A.								CLUB		TOTAL	TOTAL
N°	ASSOCIATIONS	INTERFED	MAJEUR	AUTOMNE	FEMME	MINEUR	DECOUV	HEBDO	JOUR	MAJ.INTERF	MAJEUR	AUTOMNE	FEMME	MINEUR	DECOUV	HEBDO	T.JOUR	V. CLUB	V. INTERF		Mbres actifs
1	AVIGNON	1107	313	5	100	243	379	71	321	1102	313	5	100	242	375	66	317	11	1107	2539	1763
2	APT	181	48	2	15	46	104	12	44	180	48	2	15	46	104	12	44	3	181	452	290
3	BEDARRIDES	44	40	0	8	17	36	3	9	44	40	0	8	17	36	3	9	1	44	158	110
4	BOLLENE	308	87	1	34	88	159	16	123	307	87	0	34	87	156	16	123	9	308	816	517
20	CAMARET/SERIGNAN	55	13	0	2	13	20	1	16	54	11	0	2	12	20	1	16	1	55	120	83
5	CARPENTRAS	448	390	1	52	156	224	22	224	446	384	1	52	156	223	20	221	12	448	1517	1046
6	CAVAILLON	160	47	1	14	54	61	8	64	159	47	1	14	53	58	8	63	1	160	409	275
8	GRILLON	154	11	0	8	32	61	1	41	153	11	0	8	32	60	1	40	3	154	308	205
9	LE THOR	76	49	1	6	29	45	5	17	76	49	1	6	29	45	5	17	1	76	228	160
10	ISLE/SORGUE	545	213	1	38	154	238	122	235	529	201	1	38	154	237	91	215	13	545	1546	930
19	MONDRAGON	45	22	1	8	12	21	0	19	45	22	1	8	12	21	0	17	0	45	128	87
18	MORNAS-PIOLENC	97	49	0	9	20	59	3	23	97	49	0	9	20	59	3	22	0	97	260	175
11	ORANGE	450	202	2	43	144	209	36	181	448	199	2	43	144	209	34	174	9	450	1267	839
12	PERNES	38	21	0	3	17	16	0	12	38	21	0	3	17	16	0	12	2	38	107	79
13	PERTUIS	393	59	4	30	114	199	29	154	393	59	4	30	114	199	29	151	21	393	982	596
21	SAINTE CECILE	122	26	2	17	32	73	0	84	121	26	1	17	31	71	0	83	0	122	356	197
14	SORGUES	123	85	1	16	32	49	10	83	123	85	1	16	32	49	10	75	3	123	399	236
15	VAISON	124	63	0	16	59	61	24	99	124	63	0	16	59	61	24	93	1	124	446	262
16	VELLERON	76	37	0	4	19	30	8	38	75	37	0	4	19	30	8	35	0	76	212	136
17	VIOLES	73	51	0	11	14	15	0	2	73	51	0	11	14	15	0	2	2	73	166	149
	TOTAL	4619	1826	22	434	1295	2059	371	1789	4587	1803	20	434	1290	2044	331	1729	93	4619	12416	8175

VARIATION DES EFFECTIFS 2017/2019

VARIATION DES EFFECTIFS 2017/2018

		COTISATIONS								C.P.M.A.								CLUB	
N°	ASSOCIATIONS	INTERFED	MAJEUR	AUTOMNE	FEMME	MINEUR	DECOUV	HEBDO	JOUR	MAJINTERF	MAJEUR		FEMME	MINEUR	DECOUV	HEBDO	T.JOUR	V. CLUB	V. INTERF
1	AVIGNON	-257	-63	5	-27	-38	-92	-23	-44	-262	-57	5	-27	-39	-96	-24	-15	-15	-257
2	APT	-8	7	2	-3	2	6	6	-29	-8	7	2	-2	3	8	6	-29	0	-8
3	BEDARRIDES	-3	-8	0	-1	-6	-9	2	-1	-3	-8	0	-1	-6	-9	2	-1	0	-3
4	BOLLENE	-23	-10	1	-7	4	-38	0	11	-20	-8	0	-7	4	-41	0	16	-1	-23
20	CAMARET/SERIGNAN	-11	-14	0	-2	-1	-5	0	-4	-12	-15	0	-2	-2	-5	0	-3	0	-11
5	CARPENTRAS	-2	11	1	-4	-1	1	6	57	-2	8	1	-4	-2	0	4	57	0	-2
6	CAVAILLON	53	29	1	4	25	12	2	31	52	29	1	4	25	9	2	31	-2	53
8	GRILLON	-4	-8	0	-4	-12	-5	-3	-5	-5	-8	0	-4	-12	-6	-3	-6	2	-4
9	LE THOR	8	-6	1	0	-1	-32	-1	3	8	-3	1	1	-2	-32	3	3	-1	8
10	ISLE/SORGUE	31	-24	1	-12	-14	-14	-10	-22	33	-25	1	-11	-10	-15	-14	-15	-2	31
19	MONDRAGON	-7	0	1	0	-4	4	-1	1	-6	0	1	0	-4	4	0	1	-2	-7
18	MORNAS-PIOLENC	-6	-4	0	-5	-7	-21	-1	-48	-5	-3	0	-5	-7	-21	-1	-49	-2	-6
11	ORANGE	-3	-6	2	-2	20	-10	4	14	-3	-8	2	-2	21	-10	2	15	-6	-3
12	PERNES	0	-9	0	-1	-1	-19	0	0	0	-9	0	-1	-1	-19	0	2	1	0
13	PERTUIS	-52	0	4	1	9	-28	-4	-36	-51	0	4	1	10	-28	-2	-36	1	-52
21	SAINTE CECILE	12	-13	2	1	-5	-11	-4	26	13	-13	1	1	-6	-13	-4	26	-1	12
14	SORGUES	13	-4	1	-2	8	-20	-2	15	13	-3	1	-2	5	-19	1	12	-1	13
15	VAISON	-10	-6	0	7	-6	-21	6	4	-8	-6	0	7	-6	-21	6	4	1	-10
16	VELLERON	-7	-2	0	-3	-1	-10	1	-4	-7	-2	0	-3	-1	-9	2	-2	0	-7
17	VIOLES	-7	-6	0	4	4	-12	0	-2	-7	-6	0	4	4	-12	0	-1	1	-7
	TOTAL	-283	-136	22	-56	-25	-324	-22	-33	-280	-130	20	-53	-26	-335	-20	10	-27	-283

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

EVOLUTION DU NOMBRE DE CARTE DEPUIS 2009

	TYPE DE CARTES							TOTAL
	MAJEUR	INTERFED	FEMMES	MINEURS	DECOUV	HEBDO	JOUR	
2009	8395	0	410	1631	2584	394	473	13887
2010	7719	0	426	1504	2614	403	509	13175
2011	2876	5109	484	1569	2834	412	913	14197
2012	2665	5067	488	1620	2862	466	1028	14196
2013	2497	5118	452	1480	2820	510	1123	14000
2014	2525	5087	511	1409	2862	549	1569	14512
2015	2288	5018	554	1428	2729	400	1558	13975
2016	1996	4903	509	1300	2392	437	1727	13264
2017	1962	4902	490	1320	2383	393	1822	13272
2018	1826	4619	434	1295	2059	371	1789	12393

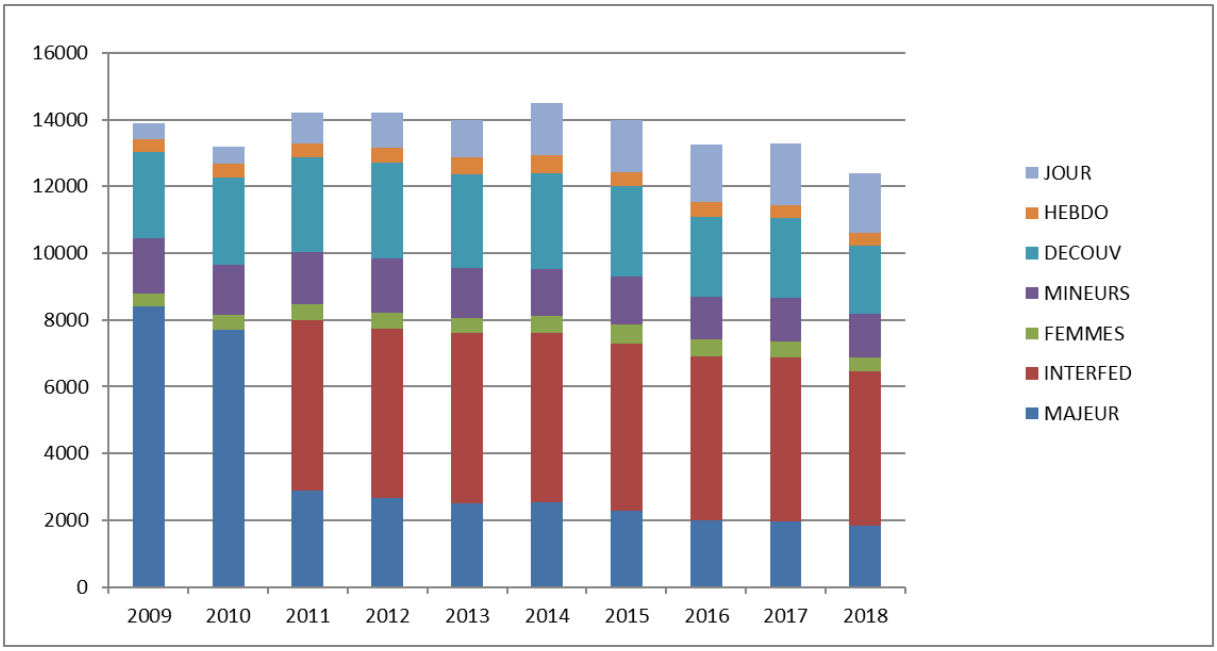

ETAT COMPARATIF DU NOMBRE DE COTISATIONS, CPMA, VIGNETTES

PLACEES EN 2017 ET 2018

COTISATIONS FEDERALES									CPMA							CLUB	
INTERFED	MAJEUR	AUTOMNE	FEMMES	MINEURS	DECOUV	HEBDO	JOUR	INTERDED	MAJEURS	AUTOMNE	FEMMES	MINEURS	DECOUV	HEBDO	JOUR	INTERFED	CLUB
4902	1962	0	490	1320	2383	393	1822	4867	1933	0	487	1316	2379	351	1719	4902	120
4619	1826	22	434	1295	2059	371	1789	4587	1803	20	434	1290	2044	331	1729	4619	93
-283	-136	22	-56	-25	-324	-22	-33	-280	-130	20	-53	-26	-335	-20	10	-283	-27
-5,77%	-6,93%	100,00%	-11,43%	-1,89%	-13,60%	-5,60%	-1,81%	-5,75%	-6,73%	100,00%	-10,88%	-1,98%	-14,08%	-5,70%	0,58%	-5,77%	-22,50%

RESSOURCES CORRESPONDANTES EN EUROS

COTISATIONS FEDERALES								CPMA								CLUB	
INTERFED	MAJEUR	AUTOMNE	FEMMES	MINEURS	DECOUV	HEBDO	JOUR	INTERFED	MAJEURS	AUTOMNE	FEMMES	MINEURS	DECOUV	HEBDO	JOUR	INTERFED	CLUB
135 393,24	54 190,44	0,00	6 433,70	13 820,40	7 530,28	4 924,29	9 164,66	164 504,60	65 335,40	0,00	5 990,10	2 895,20	1 189,50	4 317,30	5 500,80	107 844,00	3 600,00
129 424,38	51 164,52	308,22	5 872,02	13 558,65	6 506,44	4 648,63	8 998,67	156 875,40	61 662,60	342,00	5 511,80	2 838,00	1 022,00	4 071,30	5 532,80	101 618,00	2 790,00
-5968,86	-3025,92	308,22	-561,68	-261,75	-1023,84	-275,66	-165,99	-7629,20	-3672,80	342,00	-478,30	-57,20	-167,50	-246,00	32,00	-6226,00	-810,00
-4,41%	-5,58%	100,00%	-8,73%	-1,89%	-13,60%	-5,60%	-1,81%	-4,64%	-5,62%	100,00%	-7,98%	-1,98%	-14,08%	-5,70%	0,58%	-5,77%	-22,50%

TOTAL DES SOMMES : CARTES,TIMBRES,VIGNETTES

TOTAL			MASSE RESSOURCES THEORIQUES
CPMA	VIGNETTES	COTISATIONS	COTISATIONS,CPMA,VIGNETTES CLUB
249732,90	111444,00	231457,01	592633,91
237855,90	104408,00	220481,53	562745,43
-11877,00	-7036,00	-10975,48	**-29888,48**
-4,76%	-6,31%	-4,74%	**-5,04%**

A.A.P.P.M.A de BOLLENE

1) Fermeture de la pêche à la truite dans le Lez les vendredis après-midi jours de lâchers

Réponse de la Fédération

Nous vous proposons de faire la demande suivante à la DDT :
Identifier tous les secteurs du département ou ont lieu les empoissonnements à destination halieutique, en collaboration avec la fédération, et dans le cadre de la mise en place du PDPG, et demander l'interdiction de pêcher les jours de lâchers sur ces lieux précis.

Réponse de l'Administration

Idem réponse effectuée en 2018, à savoir :
Nous ne sommes pas favorables à la mise en place d'une réglementation non uniforme sur le territoire du département de Vaucluse, afin de rendre la réglementation la plus simple possible pour les pêcheurs.
Nous vous invitons plutôt à contrôler le respect du nombre de prise autorisé par pêcheur et par jour (rabaissé de 10 à 6 par pêcheur et par jour pour les salmonidés en 2018), en particulier pour répondre au problème de pêche après les lâchers.

2) Compte tenu de la situation sociale en France, baisse du prix de la carte de pêche pour l'année prochaine, sans léser les amicales

Réponse de la Fédération
Cela fait 4 ans que le prix de la carte est inchangé.
Nous ferons remonter cette demande à la FNPF

Réponse de l'Administration

Non concerné

3) Obtenir le budget de la Fédération sous forme simplifiée, à l'aide de graphiques

Réponse de la Fédération
Pour cette année, nous allons encore faire la lecture des chiffres. En 2020, nous vous proposerons une présentation plus lisible.

Réponse de l'Administration

Non concerné

A.A.P.P.M.A de Ste CECILE LES VIGNES

1) Promulguer un arrêté préfectoral pour interdire la pêche à la truite le vendredi après-midi

de mars à Mai - période d'alevinage

Réponse de la Fédération

Même réponse qu'à Bollène

Réponse de l'Administration

Idem réponse effectuée en 2018, à savoir :
Nous ne sommes pas favorables à la mise en place d'une réglementation non uniforme sur le territoire du département de Vaucluse, afin de rendre la réglementation la plus simple possible pour les pêcheurs.
Nous vous invitons plutôt à contrôler le respect du nombre de prise autorisé par pêcheur et par jour (rabaissé de 10 à 6 par pêcheur et par jour pour les salmonidés en 2018), en particulier pour répondre au problème de pêche après les lâchers.

2) De limiter à 3 lignes la pratique de la pêche (2 lignes + 1 canne pêche au coup)

Réponse de la Fédération

Vous pouvez faire une demande pour votre plan d'eau

Réponse de l'Administration

L'article R436-23 IV du code de l'environnement édicte :"-Dans certaines parties de cours d'eau ou de plans d'eau **et à titre exceptionnel**, le préfet peut, par arrêté **motivé**, interdire l'emploi de certains modes ou procédés de pêche, **limiter** l'emploi des lignes mentionnées au 1° du I à des techniques particulières de pêche ou exiger de tout pêcheur qu'il remette immédiatement à l'eau les spécimens capturés d'une ou de plusieurs espèces ou de toutes les espèces.".
Il ne nous semble pas opportun de compliquer la réglementation et en tout cas une telle décision devra être objectivement démontrée.